



Mai  
2011

# Journal détailléur l'heure vélo

n°66

Samedi 28 et  
dimanche 29 mai

FÊTE DU  
VÉLO

Programme en dernière page

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

DOSSIER P2

*Arrivée des V'Lille*

ÉDITORIAL P3

VIE DE L'ASSOCIATION P4

*Retour sur l'AG*

ACTIONS P6

*Sensibilisation des collégiens*

*Correspondant à La Madeleine*

*Opérations éclairage*

*Parcours du Cœur*

*Repérages à Bailleul*

ACTUALITÉ P8

*Boycott à Béthune*

L'ADAV Y ÉTAIT P9

*L'actualité dans votre commune*

PRATIQUE P14

*Polaire pour siège enfant*

*Vélocistes partenaires*

SOCIÉTÉ P15

*Coup de gueule*

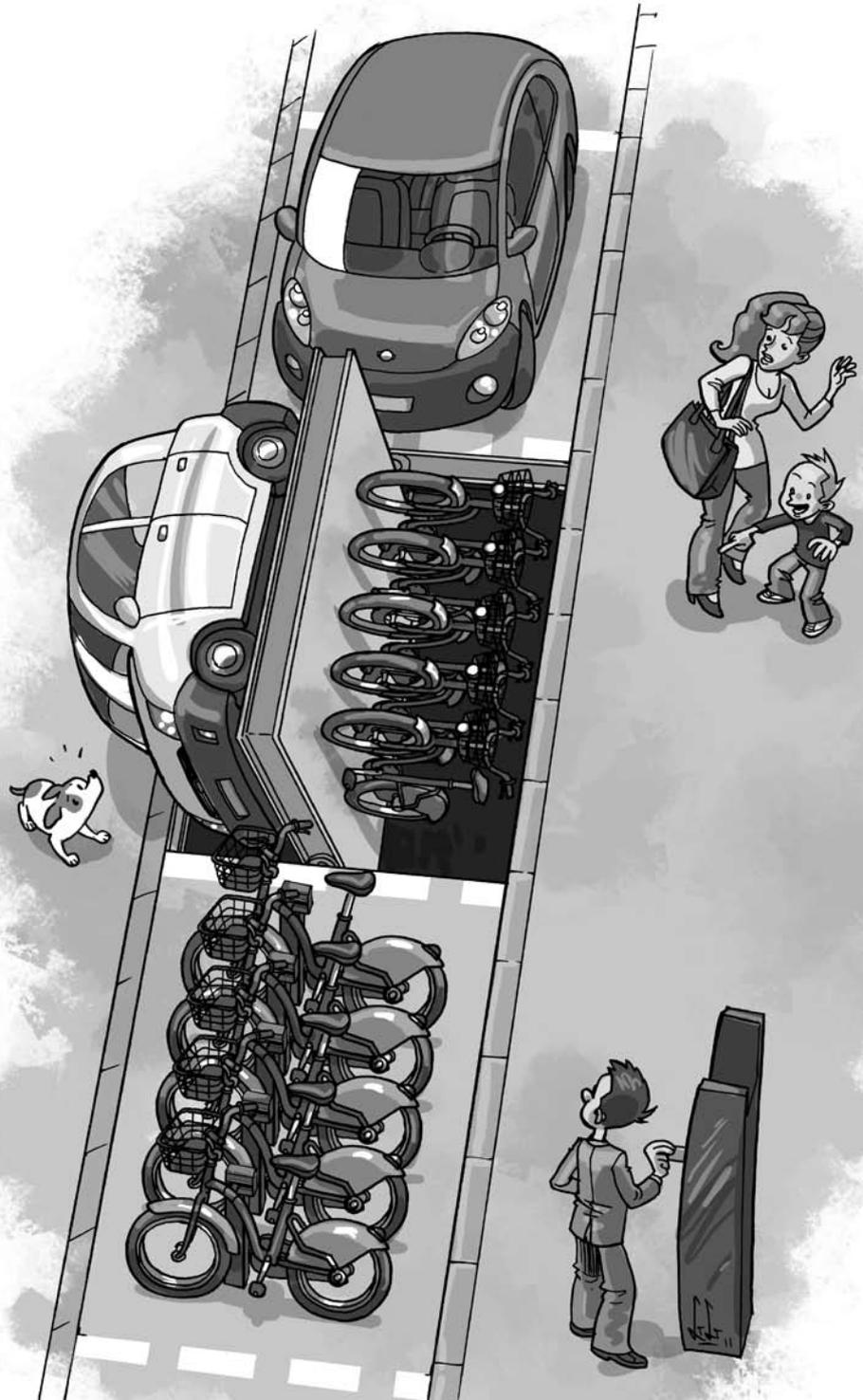
*Inauguration à Saint-Blangy*

*Retour vers le futur*

AGENDA P16

*Programme Fête du vélo*

## Les V'Lille débarquent, qu'en pense Droit au vélo ? en page 2



## 10 000 V'Lille pour la métropole lilloise

Depuis des années, que ce soit de la part de nos adhérents, du public ou des médias, la même question nous est invariablement posée : **Quand aurons-nous droit à des « Vélib' » ?**



Tout a commencé en 2005 avec les « Vélo'v » qui envahirent Lyon et dont le succès dépassa toutes les espérances. Paris ne pouvait se passer de ce formidable vecteur de communication et en 2007 le « Vélib' » prend possession de la capitale. Le vélo devient tout à coup tendance et à la pointe de la technologie avec ce système en libre service truffé d'électronique. L'effet moteur du service fait ressortir les vieilles bécanes oubliées dans les caves et les garages, ce qu'aucune politique cyclable n'était parvenu à réaliser sur une telle échelle et en un laps de temps aussi réduit. En France, et au-delà de nos frontières, tout le monde ou presque veut son « Vélib' » et les habitants de la métropole ne dérogent pas à cette attente.

L'euphorie du lancement des vélos en libre service (VLS) ne doit toutefois pas masquer le coût du système développé à Lyon et à Paris par le géant de la pub Decaux qui est loin d'être négligeable pour le contribuable. Sous une apparente gratuité, car lié aux concessions publicitaires octroyées par les villes, ce service de vélos en libre service est estimé entre 2 000 et 4 000 euros par an et par vélo. Ce coût, ainsi que la multiplication des panneaux publicitaires en contrepartie du service délivré, incite de nombreuses villes à opter pour d'autres modèles économiques qui apparaissent plus pérennes. Pour s'affranchir de la publicité, Lille Métropole décide d'intégrer le service de location de vélos dans sa délégation de service public qui gère les transports en commun. Il faudra donc attendre le renouvellement de la concession en 2011.

Deux opérateurs se sont positionnés lors de l'appel d'offres : l'exploitant actuel du réseau Transpole, le groupe Kéolis, et son principal concurrent, le groupe Véolia. Si Véolia se contenta de proposer un système classique de VLS, **Kéolis sollicite largement l'avis de Droit au vélo – ADAV pour l'élaboration de son offre.**

Les expériences de villes cyclables françaises, comme Strasbourg ou Bordeaux, ou étrangères, comme Courtrai ou Gand qui nous sont si familières, montrent que le VLS n'est pas LA seule solution.

L'offre de location de vélos en longue durée (VLD) démontre également toute sa pertinence pour un coût négligeable par rapport au VLS, entre 200 et 500 euros. Son seul défaut est d'être beaucoup moins médiatique et visible ce qui n'amène pas l'effet moteur d'un VLS largement déployé.

**L'offre développée sur Lille Métropole sera donc multiple.**

2 000 vélos et 210 stations en libre service seront déployés sur deux poches : autour de Lille, et Roubaix-Tourcoing, soit 12 communes concernées. Le service sera lancé le 15 septembre 2011 à Lille avec l'ouverture de 80 stations, qui seront complétées le 30 octobre 2011 par 30 nouvelles stations. En avril 2012, 75 nouvelles stations seront ouvertes sur Roubaix-Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. En septembre 2012, les 25 dernières stations compléteront l'offre VLS qui se concentrera sur une zone dense et multifonctionnelle (habitat, emplois, achats, loisirs...).

En parallèle, **8 000 vélos seront progressivement proposés à la location de longue durée** sur l'ensemble du territoire : 3 000 vélos en 2011, 4 500 en 2012, 6 000 en 2013 et enfin 8 000 en 2014. Cette flotte

sera constituée pour 85 % de vélos de ville avec dynamo et vitesses intégrées dans le moyeu, 10 % de vélos pliants ( à partir de 2012 ) et 5 % de vélos électriques ( à partir de 2012 ). L'ensemble de ces vélos sont conçus et assemblés à Lille par le groupe Oxylane.

**Le retrait des vélos pourra se faire dans l'une des quatre maisons du vélo** ( à Lille et Tourcoing en 2011, Roubaix et Villeneuve d'Ascq en 2012 ) **ou dans l'un des neuf parkings vélos humanisés de type Vélopole** (à La Bassée, Don, Armentières, Lomme, Seclin, Lille et Villeneuve d'Ascq). Un service tarifé de livraison à domicile sera également proposé.

À ceci s'ajoute l'implantation de 28 nouveaux abris à vélo automatisés qui faciliteront notamment le rabattement vers les principaux axes lourds de transport en commun : Métro, Tramway et Ligne de bus à Haut Niveau de Service. Enfin Lille Métropole installera 1 000 nouveaux arceaux de stationnement connectés aux principaux arrêts Transpole.

**Cette offre globale fera de Lille Métropole la seconde concentration de vélos en location après Paris.**

La tarification appliquée défiara toute concurrence avec un coût moyen pour l'usager de 3 € par mois. L'abonnement annuel pour bénéficier du VLS ou du VLD sera de 36 € et 24 € si l'on est déjà abonné Transpole. Une caution non encaissée de 200 € sera demandée. Pour le VLS la première demi-heure sera gratuite, puis la demi-heure suivante facturée 1 €. Il sera également possible d'accéder au service du VLS contre un forfait journalier ou hebdomadaire de respectivement 1,40 € et 7 €.

De tels tarifs devraient inciter le plus grand nombre à utiliser le service ! Attention toutefois à l'entretien des vélos, pour la longue durée, qui sera à la charge de l'utilisateur. Transpole ne délivrant pas de services de réparation, les vélocistes et l'atelier de l'ADAV auront de quoi s'occuper pour remédier aux inévitables crevaisons et au casse-tête du démontage d'une roue arrière équipée de vitesses dans le moyeu. Il risque d'y avoir embouteillage !

**L'ambition du service est de contribuer à l'objectif fixé par le Plan de Déplacements Urbains d'amener à 10% la part modale du vélo en 2020.**

L'offre délivrée devra créer une dynamique pour mobiliser les 500 000 vélos personnels recensés sur la métropole.

L'afflux de nouveaux utilisateurs, souvent inexpérimentés, amène inévitablement à se poser la question de leur sécurité. Pour ce faire, l'ADAV et Transpole travaillent conjointement depuis plusieurs mois. Une charte de bonne conduite a ainsi été rédigée entre nos deux structures. Elle sera déclinée sur de nombreux supports destinés au public : vidéo sur le danger de l'angle mort, flyer qui donnera les conseils de base à chaque utilisateur d'un VLD pour circuler en ville à vélo, messages de sécurité apposés sur les paniers des VLS, aménagement d'un bus avec matérialisation des angles morts pour les salons et événements extérieurs, stands d'information communs lors du déploiement des stations en libre service...

**Pour découvrir dans le détail de l'ensemble du service, rendez-vous lors de la Fête du Vélo qui se déroulera le samedi 28 mai à la gare Saint-Sauveur. Transpole présentera au public ses VLS et VLD et enregistrera ses premières pré-inscriptions pour les vélos en location de longue durée.**

Michel Anceau

**Louer un vélo en gare d'Armentières : un service à connaître.**

J'ai failli utiliser les vélos en location à la gare d'Armentières. Je devais me rendre à l'extrémité de la ville en respectant un horaire précis, que le bus urbain ne permettait pas de respecter puisqu'il me laissait un trajet à pied assez long. Ce n'est qu'en arrivant à la gare que j'ai découvert cette nouvelle possibilité de

location. J'en ai profité pour me renseigner. Rien de tel que le contact sur place. Effectivement, j'ai été bien accueilli et informé. Les vélos paraissaient quasiment neufs. J'ai été surpris par le grand choix offert : vélo avec remorque, vélo avec siège pour enfants, accessoires (casque), etc. Le prix de base avoisine les 1 € la journée. Certaines personnes louent, paraît-il, toujours le même vélo, identi-

fiable grâce à un numéro simple à retenir.

En revanche, il faut remettre un chèque de caution de... 200 € ! Cela paraît quelque peu risqué, puisqu'on m'a cité l'exemple d'une personne qui aurait éprouvé - ailleurs qu'à Armentières - des difficultés pour se faire rembourser. Une solution pour remédier à ce problème pourrait être... (à suivre).

Jean-Pierre Castier  
(Antenne de Dunkerque)

## ÉDITORIAL

Pour mon premier édito de l'Heurovélo, je tiens à remercier tous les membres de l'association Droit au vélo (plus de 1500) qui font vivre au quotidien, dans la région Nord - Pas-de-Calais, le vélo en ville et à la campagne.

Les mois de mai et juin marqueront une page importante dans la promotion de la place prise par les modes de déplacements actifs sur le territoire de Lille Métropole.

La mise en service de deux systèmes de location vélo totalisant 10 000 vélos, dont celui en longue durée, demandés par Droit au vélo depuis des années, est détaillée dans les colonnes du journal.

La grande Fête du Vélo, le dernier week-end de mai permettra au grand public de faire connaissance avec le monde du vélo au quotidien et de trouver l'équipement qui répondra à son attente avant de participer à la grande parade, en fanfare, dans les

rues de Lille, le samedi 28 mai, à 15h. La mise en place de cinq convergences dans la métropole permettra au plus grand nombre de rejoindre la parade (programme complet en dernière page).

L'association continue son implantation régionale avec l'ouverture d'une antenne sur la Communauté Urbaine de Dunkerque. Ses antennes d'Arras et de Valenciennes animeront une broc'à vélo et une fête du vélo respectivement en mai et en septembre.

Cette activité tournée vers le public ne doit pas faire oublier notre engagement au quotidien auprès des collectivités pour développer les infrastructures cyclables.

Enfin, l'équipe des salariés s'est étoffée en mars, avec l'arrivée de Junie Beaujean qui a pour mission de vous aider à développer les initiatives des adhérents ; nous lui souhaitons la bienvenue.

Étienne Forest



## Droit au vélo accueille une nouvelle salariée

Qui suis-je ?

Adhérente à l'ADAV depuis l'année dernière, j'ai connu l'association grâce à ses ateliers de réparation.

Je suis, depuis le 7 mars 2011, salariée de Droit au Vélo comme secrétaire/animatrice.

Quelles sont mes missions ?

Elles sont très variées : accueil physique et téléphonique des adhérents et du public, préparation de la Fête du Vélo, animation de stands, secrétariat, ...

Qu'est-ce que j'ai fait avant ?

D'abord, j'ai fait des études de psychologie, et je me suis arrêtée en licence (3<sup>e</sup> année).

Ensuite, j'ai été caissière, vendeuse, factrice, comédienne, et enfin, après une

formation en bureautique, assistante clientèle et assistante commerciale au journal Paru Vendu.

Mais alors, pourquoi Droit au Vélo ?

Depuis que je vis en ville, j'ai toujours considéré le vélo comme le moyen de déplacement le plus pratique, rapide, écologique, et agréable.

Je rêve d'une ville calme, sans voiture, solidaire, joyeuse ! (C'est important les rêves.)

Junie Beaujean

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs,

**Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...**

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours

- Adhésion individuelle : 14 €  
 Chômeur/étudiant : 8 €  
 Couple : 25 €  
 Famille : 25 € + 1 € par enfant  
 (3 personnes : 26 € ; 5 personnes : 28 €)  
 Famille monoparentale : 14 € + 1 € par enfant  
 Membre de soutien > 25 €  
 Association ..... : 25 €  
 Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'Heurovélo" : 8 €  
 Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)  
 Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de ..... € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Profession : .....  
 Téléphone : .....  
 Courriel : ..... @ .....  
 Date de naissance : .....

## Assemblée générale de Droit au vélo - 22 janvier 2011

L'assemblée générale 2011 s'est tenue le samedi 22 janvier à la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) à Lille et a réuni une centaine d'adhérents. La présentation des rapports moral et financier a été précédée d'un échange entre les participants, à propos des deux accidents mortels survenus à Lille en décembre et janvier, des réactions de l'association et des solutions à préconiser pour éviter de tels drames. Outre la poursuite de nos actions de prévention des accidents, et de notre travail constant de conseil en aménagements cyclables, l'idée d'une lettre-type au maire de Lille, à large diffusion, attirant son attention sur les difficultés de circulation des cyclistes dans de nombreux lieux hostiles, et la nécessité urgente de prendre des mesures pour y remédier, a recueilli l'approbation de l'assemblée.



Après les élections au conseil d'administration (cinq postes étaient à pourvoir), Philippe Pary a présenté son projet de carte vélo interactive de la métropole lilloise ; plusieurs adhérents se sont montrés fort intéressés, et des réunions de formation à la constitution de cette carte ont été programmées.

La parole a ensuite été donnée aux responsables des différentes antennes de Droit au vélo : Olivier Jandot (Arras), Alain Legrand (Valenciennes), Brigitte Helle (Béthune) et Jean-Pierre Castier (Dunkerque) ont tour à tour évoqué leurs activités, leurs difficultés et leurs succès. Les discussions se sont poursuivies autour d'un goûter, et la perspective d'une assemblée générale à Arras en 2012 a fait l'objet d'un sondage très favorable.

### Extraits du rapport moral

Depuis l'assemblée générale 2010, notre association est dénommée « Droit au vélo » au lieu de « Association Droit au Vélo », le sigle restant ADAV. Cette modification permet une meilleure identification de l'association par son nom plutôt que par son sigle, parfois inconnu du public et souvent mal traduit. Le logo a été actualisé par Samuel Sylard et Sacha, il fait maintenant apparaître le nom et le sigle ; le vélo a été légèrement retouché, et le beffroi a été conservé pour continuer à marquer notre dimension régionale.

#### Droit au vélo en 2010

Au 31 décembre 2010, Droit au vélo comptait précisément 1588 adhérents, soit une augmentation de 12 % depuis un an.

#### Correspondants locaux

Le travail des salariés de l'association, qui sont les interlocuteurs reconnus des institutions, s'appuie sur les observations transmises par de nombreux correspondants locaux bénévoles. En 2010, le conseil d'administration a désigné des nouveaux correspondants locaux à Lesquin, Lille, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-Laurent-Blangy, Sainte-Catherine-lès-Arras et Villeneuve d'Ascq. À Lille, un réseau de correspondants locaux par quartiers est en projet.

Une journée de formation destinée aux correspondants locaux s'est déroulée le 12 mars à la MRES.

#### Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT), Béthune (Daniel DOUURENS), Hazebrouck (Érick ROUSSEL) et Valenciennes (Alain LEGRAND), des groupes structurés d'adhérents se réunissent régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Une antenne se met également en place à Dunkerque, sous l'impulsion de Jean-Pierre CASTIER.

#### Partenariats et concertation

##### Conventions

Les conventions avec LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine), le conseil général du Nord et la Ville de Lille sont régulièrement renouvelées et actualisées.

Les négociations avec le conseil général du Pas-de-Calais, en vue de la signature d'une convention sur le modèle des précédentes, ont abouti en 2010.

Droit au vélo bénéficie également d'un cofinancement de la Région Nord

- Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Pôle Info-Déplacements (PID).

#### Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU et Sabine GENESTE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent maintenant dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes ; des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de LMCU et du département du Nord sont régulièrement amenés à se réunir.

De nombreuses autres structures font appel à l'expertise et aux compétences de Droit au vélo : nous avons ainsi contribué en 2010 au schéma directeur cyclable de la CUA (Communauté Urbaine d'Arras) et participé aux Plans Climat de plusieurs collectivités.

En mai 2010, Droit au vélo a demandé à pouvoir consulter le projet de révision du PDU de LMCU, afin de pouvoir y apporter sa contribution, notamment au sujet du schéma directeur vélo. Des commentaires détaillés ont été envoyés au mois de juillet. Le conseil d'administration a aussi validé en 2010 notre candidature au CESER (Conseil économique, social et environnemental régional).

#### Train et vélo

En juin 2009, un train spécial vélo avait été mis en place par la SNCF en partenariat avec l'ADAV. Le succès de cette opération TER + Vélo a conduit en 2010 la SNCF à proposer quatre trains au départ de Lille vers Orchies, Saint-Omer, Marquise et Jeumont les samedis 26 juin, 10 juillet, 28 août et 18 septembre, Droit au vélo assurant le choix des itinéraires et l'encadrement des balades.

Nous avons participé au choix des équipements du garage à vélos de la gare Lille-Flandres inauguré en septembre 2010, ainsi qu'à ceux qui équiperont progressivement les gares TER ; à notre demande, ces garages ont été rendus accessibles aux utilisateurs occasionnels détenteurs de la carte Grand'TER, et non plus aux seuls abonnés.

#### Transpole

Transpole et Droit au vélo ont rédigé une charte « Vélo – bus : vivons la ville ensemble », destinée à favoriser la cohabitation et améliorer la sécurité. Trois journées de sensibilisation sur ces thèmes auprès des chauffeurs de bus ont eu lieu en 2010 : l'accueil a été excellent. En projet, la réalisation d'un film, ainsi qu'un dispositif au sol permettant de visualiser l'ensemble des angles morts autour d'un bus, et pouvant être mis en place à l'occasion d'événements divers.

#### Pôle Info-Déplacements

Après bientôt trois ans d'existence, le Pôle Info-Déplacements (PID) conforte sa pertinence par une augmentation des interventions auprès du grand public pour aider au report modal. Que ce soit au sein des entreprises, des collectivités ou des associations, le PID, notamment par son implication dans les Plans Climat, touche un large spectre de la population, ce qui lui permet de délivrer un message efficace en réponse aux enjeux liés au changement climatique.

#### Droit au vélo sur le terrain

##### Manifestations

Droit au vélo a manifesté à plusieurs reprises son mécontentement sur la voie publique ; par exemple :

- le 6 février à Annezin pour protester contre l'absence des aménagements cyclables prévus par la loi ;
- le 19 mars à Béthune, à l'occasion de la semaine « Respectez les cyclistes ! » ;
- le 20 mars à Valenciennes et Arras également dans le cadre de « Respectez les cyclistes ! » ;
- le 18 décembre à Lille (Fives), opération « J'en ai pour deux minutes ! » destinée à protester contre l'occupation illicite des bandes cyclables.

##### Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo était présente en 2010 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels ( semaine « Respectez les cyclistes ! », semaine du Développement durable, Fête du Vélo, semaine de la mobilité), pour des actions de promotion et d'information sur le thème du

vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements envers les collectivités territoriales. Trois brocantes à vélos ont été organisées à Arras, Lille et Roubaix, et ont permis de toucher un très large public.

#### Fiches-conseils Communication

Une fiche (numéro 9) destinée aux enfants est en préparation. Elle reprend les thématiques développées dans la fiche 3 « Bien circuler à vélo en ville » adaptées à un public scolaire.

#### Expositions

Des panneaux d'exposition reprenant la fiche 8 « À vélo la nuit, l'éclairage, c'est vital ! » ont été exécutés en fin d'année : ils permettront une meilleure accroche du public lors des prochaines opérations éclairage.

L'exposition « Attention cyclistes », reprenant les thèmes de la fiche-conseils numéro 7 « Autos, vélos... pour une meilleure cohabitation » destinée aux automobilistes, a été financée par la fondation Norauto.

#### L'Heurovélo

Notre revue trimestrielle continue à paraître en janvier, mai et septembre. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Internet.

#### Site Internet

Le site [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org) bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche. Plusieurs rédacteurs l'alimentent régulièrement : la rubrique Balades présente en particulier des articles détaillés sur les randonnées proposées ; des rubriques sont consacrées aux antennes de Droit au vélo à Arras, Béthune, Hazebrouck et Valenciennes. On peut aussi télécharger sur le site différents documents (fiches-conseils, Heurovélo, photos, vidéos...). Le site comporte un forum que chacun est invité à fréquenter.

#### Réparations et marquage antivol

Les « ateliers d'aide à l'entretien et aux petites réparations de son vélo » proposent depuis septembre 2009 deux rendez-vous mensuels : le premier samedi à 10 heures à la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) et le troisième mardi à 18 heures, en partenariat avec le Foyer de Jeunes Travailleurs de la résidence Béthanie, rue Saint-Genois à Lille, qui met ses locaux à notre disposition. Ces ateliers ont accueilli 388 apprentis bricoleurs en 2010. Merci tout particulièrement à Guillaume FLAMENT et Sabine GENESTE (Droit au vélo), et aux animateurs du FJT Béthanie, à qui la réussite de ces ateliers doit beaucoup.

La nouvelle machine à graver achetée par l'association à la fin de l'année 2009 a donné satisfaction : plus fiable, plus rapide et pouvant s'adapter à davantage de cadres ; nous pouvons maintenant plus facilement proposer du marquage lors des ateliers et à l'occasion de différents événements dans l'ensemble de la région. Environ 350 vélos ont été gravés en 2010.

#### Balades

Sous l'impulsion de Catherine BÉCART et Françoise COLIN, le groupe Balades propose aux adhérents et aux sympathisants de Droit au vélo des balades d'une journée ou demi-journée, ainsi que des randonnées de plusieurs jours ; l'allure y est toujours modérée et l'ambiance conviviale. Le calendrier des balades ainsi que leur description complète sont consultables sur le site et envoyés par courriel aux adhérents.

Le week-end le long de la voie verte Trans-Ardenne organisé en juin par Nathalie LECOCQ a réuni plus de trente participants.

#### Perspectives pour 2011

Notre équipe salariée devrait se voir renforcée en début d'année par une embauche à mi-temps pour des tâches de secrétariat et d'animation des stands.

Nous espérons mettre en place des partenariats avec la communauté urbaine de Dunkerque (CUD), le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes) et le service des transports de la Région Nord – Pas-de-Calais, et renforcer celui que nous avons amorcé en 2010 avec la communauté urbaine d'Arras (CUA).

À Lille, un réseau de correspondants locaux par quartier devrait rapidement se mettre en place, afin d'organiser une vie militante plus active. L'antenne de Dunkerque sera aussi, nous l'espérons, très bientôt opérationnelle. Une journée de formation à l'intention des correspondants locaux, sera proposée le 26 mars 2011. Les précédentes éditions avaient été très appréciées par les participants.

Les manifestations sur la voie publique, convenablement préparées et annoncées, remportent toujours un grand succès, bien repris dans les médias. Il n'est pas interdit de multiplier ce genre d'actions, pour lesquelles les thèmes de mécontentement ne manquent pas.

Les tragiques accidents mortels qui se sont déroulés à Lille ces dernières semaines ont malheureusement donné raison à nos actions de prévention de ces dernières années auprès des cyclistes et des transporteurs routiers, concernant particulièrement les angles morts des véhicules. Il faudra bien entendu poursuivre ce travail pédagogique, et également se montrer plus ferme vis-à-vis des pouvoirs publics en charge de la liberté et de la sécurité des déplacements, dont les mesures pour faire respecter les territoires réservés aux piétons et aux cyclistes sont pour ainsi dire inexistantes.

Nous continuerons à nous montrer très vigilants sur l'application du décret de juillet 2008 qui généralise les doubles sens cyclables dans les zones 30 et les nouvelles zones de rencontre, en particulier auprès des villes qui refuseraient leur mise en place ou temporiseraient. Nous suivrons et favoriserons les expérimentations de « tourne-à-droite » aux feux rouges pour les cyclistes, récemment autorisées par le code de la route.

La Fête du Vélo nationale aura lieu du 27 au 29 mai 2011. En métropole, le cœur en sera à nouveau la gare Lille Saint-Sauveur ; et plusieurs « convergences » fusionneront cette année encore pour une grande parade dans les rues de Lille. Valenciennes aura également sa fête du Vélo le 18 septembre. Nous participerons comme chaque année à d'autres manifestations nationales comme les semaines du Développement durable et de la Mobilité, « Respectez les cyclistes ! » et la Journée des Voies Vertes. Une semaine de sensibilisation à l'éclairage devrait être programmée fin octobre, comme en 2009 et 2010. Le succès des Broc' à vélo et des ateliers de réparation ne se dément pas, et de nombreux militants sont disponibles pour la poursuite de ces activités. Une brocante est déjà prévue le 21 mai à Arras, où un atelier périodique est aussi en projet.

Le vélo semble faire l'unanimité, et on en vante partout les bienfaits pratiques, économiques, environnementaux et sanitaires. Dans quelques mois, le vélo en libre-service fera son apparition en métropole lilloise. Ce sera encore l'occasion pour nous de rappeler que le VLS ne saurait suffire pour obtenir un transfert massif vers les modes actifs de déplacement : il convient également de poursuivre et d'intensifier partout la réalisation d'aménagements cyclables de qualité, notamment pour relier les centres des villes et leurs périphéries, de proposer un partage plus équilibré de la rue et une vaste offre de services pour les cyclistes... La route est longue encore vers le droit de circuler à vélo, librement et en sécurité.

**Benoît Cousin**

*L'intégralité du rapport moral 2010 est consultable sur [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org)*

#### Le conseil d'Administration en 2011

Conseil d'administration

Président : Étienne FOREST

Trésorière : Véronique FAFEUR

Secrétaire : Laurent PLANCKE

Vice-président chargé des relations avec les salariés : Benoît COUSIN

Vice-président chargé des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Secrétaire adjoint : Philippe DELRUE, Trésorier adjoint : Olivier DUTEL

Administrateurs : Raymond BODART, Hervé de CAGNY, Nathalie LECOCQ, Denis LEFEBVRE, Alain LEGRAND, Jean-Marie ROGER, Anja SCHMID, Pierre TITTELEIN.

Équipe salariée

Michel ANCEAU (direction et concertation),

Sabine GENESTE (chargée de concertation),

Sébastien TORRO-TOKODI (Pôle Info-Déplacements),

Luc COVELIERS (secrétariat),

Junie BEAUJEAN (secrétariat, animation).

## « Venir au collège à vélo, cela me fait grandir ! »

Intervention auprès des élèves de 6<sup>e</sup> du collège Maurice-Piquet d'Isbergues

La ville d'Isbergues a une très longue tradition cycliste, qui se vit encore au quotidien, puisque 45 % des collégiens de 6<sup>e</sup> s'y rendent à vélo. Il est d'ailleurs impressionnant, le garage à vélos de l'établissement de 400 élèves...



C'est suite à un accrochage, heureusement sans gravité, entre un cycliste et un automobiliste, juste à la sortie du lycée, que M. Sacloux, proviseur, a fait appel à l'ADAV pour sensibiliser les élèves de 6<sup>e</sup> au bon usage du vélo.

Je suis donc intervenu dans huit demi-classes, une heure durant, en utilisant le diaporama préparé par Sébastien Torro-Tokodi ainsi qu'un questionnaire simplifié. L'écoute a généralement été très bonne et les réponses aux questions, dont une ouverte : « Quelles sont les trois principales choses que vous avez retenues de cette séance ? » ont montré l'intérêt des jeunes pour le vélo.

Parmi les raisons évoquées pour l'utilisation du vélo pour venir au collège, en dehors des réponses classiques (pour faire du sport, pour prendre l'air, pour être indépendant...) trois



ont particulièrement retenu mon attention, car elles me paraissent de très bons arguments en faveur du vélo : L'une : « Cela me fait grandir ! » ; deux autres : « Cela permet à mes parents de rester à la maison pour garder mon petit frère ou ma petite sœur »

Daniel Dourlens

## Rouler à vélo à La Madeleine : un espoir raisonnable

Au début de ma carrière de correspondant de l'ADAV auprès de la Ville de La Madeleine, il y a deux ans, je suis entrée à tâtons et avec une grande humilité dans le cercle des réunions du groupe de travail « Déplacements Doux » organisées sous l'égide de l'adjoint au Développement Durable, avec l'appui de l'adjoint à l'Urbanisme. En effet, le seul souvenir que j'avais de la promotion de la circulation cycliste dans ma bonne ville était un article du bulletin municipal « La Madeleine notre ville » par lequel notre ancien édile annonçait haut et fort son intention de verbaliser les cyclistes voyous qui roulaient sur les trottoirs et empruntaient les sens interdits, entre autres exactions.

Je n'aurais d'ailleurs pas eu le cran de m'y engouffrer sans la protection de notre Sabine adavienne dont la douceur apparente cache une volonté de fer et un tranquille pouvoir de conviction.

De plus, la réunionite qui frappait alors mon environnement de travail, et l'usage intensif de la langue de bois, me laissaient quelques doutes a priori sur l'efficacité de la démarche.

Je fus donc assez surprise de constater au bout de quelques réunions une réelle volonté de la Municipalité d'imposer à La Madeleine un véritable partage de la voie publique entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons, même équipés de roulettes.

Les premières réunions ont laissé une large place à l'écoute des attentes de Droit au Vélo en concertation avec des participants très actifs de Lille Métropole.

Les priorités se sont portées sur l'installation d'arceaux de stationnement vélos sur toute la commune, et sur la création d'une zone 30 comprise entre l'avenue de la République, la rue du Général-de-Gaulle et la rue Paul-Doumer.

Après consultation des adhérents madeleinois, nous avons donné une liste d'emplacements à pourvoir. Les arceaux se font encore attendre cependant car la Ville a décidé de passer un marché pour une pose en septembre, au moment de l'installation des stations de vélos en libre service. Mais les cyclistes nageurs, eux, peuvent dorénavant attacher leur monture en sécurité aux arceaux installés sous l'abri qui leur est réservé sur le parking de la piscine.

Enfin un équipement sportif accueillant dignement les vélos, ce qui n'est pas encore le cas de la salle du Romarin, pourtant récente. Il était assez cocasse dernièrement de devoir attacher les vélos à des barrières mobiles prévues à cet effet pour accéder au salon du Développement durable qui y était installé !

Mais patience, tout vient à point à qui sait attendre, les Madeleinois verront leurs arceaux tant désirés surgir de terre pour la rentrée !

La zone 30 quant à elle est presque entièrement en place et a donc

fait l'objet de la création de nombreux doubles sens cyclables. Bien que la loi les rende obligatoires, ces derniers sont toutefois méritoires, car les rues de La Madeleine sont étroites et l'absence de garages fait du stationnement automobile un problème crucial pour les riverains. Pourtant les réactions sont plutôt positives en majorité, ce qui prouve qu'il est bon de bousculer les idées reçues et parfois d'imposer pour convaincre.

La Madeleine voit ainsi 30 % de son territoire passé en zone 30. Il nous reste à œuvrer pour que celle-ci s'étende de part et d'autre de cet axe routier inattaquable qu'est la rue du Général-de-Gaulle, qui sépare la ville en deux populations qui ont peine à communiquer.

C'est d'ailleurs l'ambition de la municipalité que de créer des itinéraires cyclables pour relier les différents quartiers aux espaces et édifices publics. Mais comment créer des « ponts » sécurisés sur ce fleuve routier sans en apaiser la circulation et y donner une vraie place au vélo ? Nous demandons instamment que l'on réétudie toutes les possibilités de réaménagement de cette voie en ce sens, et notamment pour commencer, la matérialisation de vraies bandes cyclables tout au long de cet axe. À suivre...

Brigitte Dewez



Entrée d'un double-sens cyclable renforcée

### Jamais sans mon "U" !

Prime municipale à l'achat de votre antivol vélo.

Dans l'objectif de favoriser les déplacements doux, le Conseil Municipal a voté, le 17 décembre dernier, le versement d'une prime municipale à l'achat d'antivol en "U" pour les vélos. Celle-ci est fixée à 50% maximum du coût global avec un plafond à 25 euros par antivol dans la limite d'un antivol par Madeleinois et de quatre par foyer.

Dossier complet et conditions d'obtention disponibles en Mairie ou sur le site internet de la ville (rubrique développement durable - "Faites des économies d'énergie").

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Tél : 03 20 12 79 82  
www.ville-lamadeleine.fr

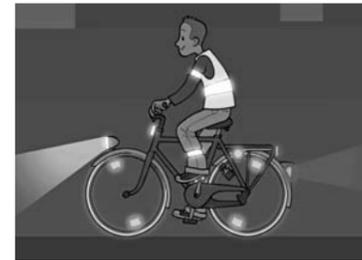


CONSEIL : les antivol en U sont les plus sécurisants pour la prévention contre le vol de vélos en stationnement. Attachez toujours le cadre de vélo à un support fixe ( poteau, barrière...). Pensez à attacher les roues et plus particulièrement la roue avant.

## Opérations « éclairage » en région

Les articles concernant les opérations éclairage de l'automne dernier ont été malencontreusement omis dans *HeurOvéIO* n° 65 ; nous les publions aujourd'hui, avec nos excuses pour ce retard. Depuis, la neige a fondu, et les températures se sont élevées !

2<sup>e</sup> édition



Elle s'est déroulée cette année du 8 au 30 novembre sur toute la région. Dix opérations ont été réalisées ( Achicourt, Arras, Béthune, Dunkerque, Hazebrouck, Lambersart, Lille, Loos, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq ). L'objectif était de sensibiliser les cyclistes à l'importance de l'éclairage de leur vélo. Au total ce sont plus de 250 cyclistes qui ont pu bénéficier de ces opérations et ont reçu : des conseils, de la documentation, des bons de réduction, des accessoires pour améliorer leur visibilité, etc. Certaines opérations proposaient également du marquage contre le vol.

Ces opérations ont reçu un accueil très favorable du public malgré une météo souvent peu clémente. Rendez-vous en fin d'année pour la 3<sup>e</sup> édition !

Sabine Geneste

## ADAV au Cœur du Parcours ...

La Fédération Française de Cardiologie organisait les 2 et 3 avril derniers, les 36<sup>èmes</sup> Parcours du Cœur, à Lille comme dans plus de 1 000 villes françaises. Le vélo est reconnu par tous comme excellent moyen d'entretenir sa forme, mais comment le pratiquer ? Droit au vélo et ARS-MéLi (Association de la Retraite Sportive de la Métropole Lilloise) s'étaient associés pour encadrer une randonnée d'une vingtaine de kilomètres autour de Lille, et faisaient découvrir à la quarantaine de participants des chemins dont ils ne soupçonnaient souvent pas l'existence.

Et sur le stand installé et mis à sa disposition par la FFC, ADAV expliquait son rôle, et prodiguait des conseils pour rouler en sécurité. Rendez-vous d'ores et déjà pris pour les 37<sup>es</sup> Parcours : les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012.

www.fedecardio.com

Hervé de Cagny

À Valenciennes : La Campagne d'éclairage du mercredi 17 novembre 2010

La soirée « Campagne d'éclairage » à Valenciennes s'est déroulée dans le froid et la bonne humeur. N'ayant pas obtenu l'autorisation de la SNCF pour nous installer dans le hall de la gare, c'est à la sortie de celle-ci, juste devant la porte principale, que nous avons déballé notre matériel.

Grâce au renfort de Sabine (venue en train + vélo spécialement de Lille) et avec l'aide de quelques adhérents du Valenciennois et également de l'association « La citoyenneté routière », nous avons pu intercepter un certain nombre de cyclistes. Cela malgré leur empressement pour les uns à ne pas rater leur correspondance et pour d'autres à rentrer chez eux.



Chacun d'entre eux est reparti, soit avec un bon de réduction pour du matériel d'éclairage à valoir chez un vélociste du Valenciennois, soit avec un gilet fluo ou encore un slap réfléchissant.

Et bien sûr après avoir écouté les conseils sur l'éclairage et la circulation à la tombée de la nuit prodigués par Sabine et les adhérents.

Claude Bridelance

Trois messages pour le prix d'un

La hausse du pétrole ? Je ne râle pas, je pédale !  
Soyez zen, le baril de pétrole n'est pas encore à \$200 !  
La hausse des carburants ? Souriez, bientôt, vous aussi, vous pédalerez !

Jean Dewavrin

P.S. : je circule à vélo avec un de ces messages inscrit sur une feuille 21x29,7cm. Je ne peux voir la réaction de tous les automobilistes mais j'arrive à arracher quelques sourires.

## Balade conviviale et constructive à Bailleul

Le dimanche 3 avril, dans le cadre de la Semaine du Développement durable organisée par la Ville de Bailleul, une vingtaine de cyclistes se sont retrouvés dès le matin, avec les membres locaux de l'ADAV, Pascale Pavy, adjointe au Maire, deux autres élus et Aurélie Dusautois, responsable du service Développement durable.

Aurélie et l'ADAV avaient préparé un itinéraire permettant d'emprunter de nombreux trajets utiles : cinéma, salles de sport, piscine, gare, centre social, zone commerciale, établissements scolaires... Des arrêts étaient prévus pour échanger et noter les remarques au cours de la balade. Des avis étaient également

demandés sur certains aménagements à l'étude : bande cyclable, abri vélo... l'objectif étant de faciliter et sécuriser l'utilisation du vélo sur ces trajets afin d'inciter de nouveaux usagers et d'arriver à des itinéraires complets. En particulier, des itinéraires sur petits chemins en espaces boisés seraient intéressants, d'autant qu'ils auraient aussi l'avantage d'être directs, mais il faut trouver comment autoriser les vélos tout en maintenant l'interdiction aux mobylettes.

Le groupe a également pu voir le fonctionnement du nouvel abri vélos sécurisé installé à la gare pour les abonnés SNCF. La matinée, à la fois laborieuse et bien sympathique, s'est terminée par un apéritif



– debriefing dans les salons de l'hôtel de ville, autour d'un plan agrandi de la ville, pour recueillir point par point les remarques et suggestions. Les participants intéressés seront intégrés au comité Déplacements Doux mis en place en 2008 et viendront ainsi alimenter le plan de déplacements doux à l'étude.

Pascale Pavy

## Les raisons du boycott de la fête d'ouverture de Béthune 2011, capitale régionale de la culture

Le lundi 14 mars 2011, l'antenne béthunoise de l'ADAV a tenu sa première conférence de presse.

A l'approche de la première saison de Béthune 2011, le 2 avril prochain, Droit au vélo a souhaité faire un point sur la politique cyclable de la ville de Béthune et dire pourquoi, bien que sollicités, nous ne nous associerons pas, en tant qu'association militant pour l'utilisation du vélo au quotidien, à la fête d'ouverture.

### 1/ En 2008, Droit au vélo a sollicité les candidats aux élections municipales sur leur projet en matière de politique cyclable

Avant les élections municipales, il y a déjà 3 ans, Droit au vélo avait demandé aux différents candidats quelle serait leur position par rapport aux aménagements cyclables. Le candidat qui a été élu avait répondu qu'il était tout à fait favorable pour développer une vraie politique cyclable dans Béthune.

### 2/ Suite aux élections

Peu après l'élection nous avons été reçus par les services concernés pour leur proposer une liste d'aménagements devant faciliter l'usage du vélo au quotidien.

Sans nouvelle, nous avons sollicité, dès janvier 2009, un rendez-vous auprès du maire, qui nous a reçus, après plusieurs relances, en septembre 2009. Au cours de cette réunion, l'ADAV avait remis au maire et aux adjoints sa proposition de plan d'action mis à jour (un document de 8 pages).

Au cours de cette réunion, M. le Maire avait :

- confié à l'une de ses conseillères la prise en charge de ce dossier
- assuré qu'un suivi d'avancement des travaux serait fait tous les 2 mois
- indiqué qu'il faudrait aussi réfléchir à un parcours vélo dans la ville dans le cadre de Béthune ville régionale de la culture en 2011
- déclaré que si l'ADAV estimait que les choses ne bougeaient pas assez vite, il était prêt à la recevoir pour en débattre, mais il pensait que cela ne serait pas nécessaire...

Peu après la réunion, un repérage a été fait avec la Ville et l'ADAV, sur le terrain, pour la mise en place, dans le centre ville, des arceaux disponibles aux services techniques.

### 3/ Que s'est-il passé depuis cette réunion de septembre 2009 ?

Un double sens cyclable a été fait rue du Pont-des-Dames, malheureusement sans se conformer au marquage réglementaire fixé par l'État et aujourd'hui sa matérialisation au sol est devenue presque invisible.

Il y a un an, en mars 2010, la Ville nous a effectivement réunis pour que nous propositions des parcours et des aménagements dans la ville, entre les principaux points d'animation prévus pour Béthune 2011 et les entrées de la ville. Dans les deux semaines qui ont suivi, nous avons présenté un plan très complet avec de nombreuses photos prises sur



Plan de la ville explicitant nos propositions

le terrain. Des chiffrages pour faciliter les choix prioritaires devaient être faits rapidement. Lors de cette réunion, nous avons été informés qu'un budget de 100 000 € par an était disponible pour la réalisation d'aménagements cyclables. Il a fallu attendre six mois (octobre 2010) pour que nous nous réunissions à nouveau et qu'un choix commun de cinq axes prioritaires soit arrêté. Suite à cette réunion, nous devions nous retrouver sur le terrain la semaine suivante... Six mois plus tard, nous attendons encore d'être contactés...

Très récemment, nous avons été contactés par Béthune 2011 pour nous associer à la fête d'ouverture du 02 avril, avec, entre autres, une déambulation de cyclistes entre les principaux points d'animation. Nous nous sommes rendus à 2 réunions, pour mieux connaître ce projet. Après réflexion en réunion de l'antenne béthunoise, force est de constater que, depuis le rendez-vous avec le maire, 18 mois ont passé, rien n'a bougé et la nouvelle demande de rendez-vous faite auprès du maire en septembre 2010, n'a toujours pas reçu de réponse.

### 4/ Grande déception

Les membres et sympathisants de Droit au vélo se sont largement mobilisés pour répondre aux sollicitations de la ville et fournir des propositions d'aménagements. Des signes positifs laissaient pressentir des avancées cyclables : une volonté politique affichée, une élue référente, un budget spécifique...

Aussi, vu l'absence de réalisations cyclables et le nombre de promesses non tenues, Droit au vélo décline la proposition qui lui a été faite d'être partenaire officiel de Béthune 2011, capitale régionale de la culture. Nous invitons toutefois l'ensemble des cyclistes, adhérents et sympathisants à profiter des quelques heures où le centre ville sera réservé aux modes de déplacement doux. La place accordée aux cyclistes est suffisamment rare à Béthune pour ne pas en profiter !

### 5/ Que s'est-il passé depuis cette conférence de presse ?

Des logos ont été peints au sol dans une partie de trois rues de Béthune, sans suivi des préconisations, ni de l'ANRU, ni de l'ADAV, et cela s'est fait sans aucune concertation. D'autant que les logos vélo seuls ne sont pas considérés comme un aménagement cyclable en tant que tel. Droit au vélo n'est pas favorable à leur généralisation. De plus, ces logos ont été peints à ras du stationnement des voitures. Ils montrent aux automobilistes que des vélos peuvent se déplacer sur leur itinéraire, mais leur position sur la chaussée peut inciter les cyclistes à rouler trop près des véhicules garés. Ils auraient dû être peints à au moins 60 cm du bord des rues.

Selon l'Entorse, qui a animé la partie vélo de la fête d'ouverture, 200 cyclistes y ont participé, ce qui montre un beau potentiel de cyclistes à Béthune.

Jean-Pierre Malchrowicz a participé à une journée de sensibilisation à l'utilisation des vélos au lycée Allende, ce qui montre que nous continuons à nous investir, quand il s'agit de la sécurité des cyclistes, mais, il ne faudrait pas que la position de la municipalité perdure et fasse que les efforts de sensibilisation ne servent à rien car non accompagnés de réalisations d'aménagements cyclables faits dans les règles de l'art.

Daniel Dourlens

ADAV du Béthunois

T : 03 21 57 44 12 ; mail : ddourlens@yahoo.fr



### ARRAGEOIS

**24 janvier** : Réunion de terrain avec les services de la CUA sur le chantier du centre nautique « balnéo ». Étude des accès depuis la Scarpe et le bd Schuman. Demande d'abaissés de bordures et d'une implantation d'arceaux. M. Anceau, O. Jandot.

**26 janvier** : Participation à la réunion de présentation du SCOT. M. Anceau.

**15 février** : Réunion avec les services de la ville de Saint-Laurent-Blangy pour faire le point sur les aménagements réalisés et sur la préparation de la journée grand public du 12 mars. Présentation du projet d'aménagement de la rue Melin avec une piste cyclable. P. Tittlein, L. Coveliers.

**9 mars** : Demi-journée de travail avec les services de la CUA pour étudier différents projets cyclables intégrés au schéma directeur vélo. Projet de bandes cyclables sur les boulevards Besnier et Liberté et traitement du giratoire de Tchecoslovaquie avec matérialisation d'une large bande cyclable et réduction du nombre de voies de circulation. Projet de bandes cyclables sur le bd Faidherbe - av Michonneau et sur l'av de l'Hippodrome. Projet de pistes cyclables bidirectionnelles sur la rue du 8 mai 1945, sur le Barreau Sud d'Arras et sur l'av d'Immercourt à Tilloy-lès-Mofflaines. M. Anceau, O. Jandot.

**9 mars** : Commission de circulation Arras. Présentation du projet d'aménagement de la rue d'Arromanches. L'ADAV demande des bandes cyclables. O. Jandot.

**12 mars** : Action de sensibilisation et d'information du public sur les aménagements de Saint-Laurent-Blangy. Marquage des vélos. P. Tittlein, L. Coveliers.

**12 avril** : Rencontre avec la ville d'Arras pour étudier la faisabilité de nos demandes d'aménagements structurants à court terme : 1 / aménagement de l'axe Méaulens-Turenne-Briand pour relier la voie verte du chemin de halage de la Scarpe aux boulevards Vauban et Carnot ; 2 / aménagement des boulevards Besnier et de la Liberté ainsi que du giratoire de Tchecoslovaquie ; 3 / aménagement d'une vraie liaison cyclable entre Achicourt et Arras longeant le stade Degouve et rejoignant le boulevard du Général-de-Gaulle / boulevard Vauban. Ces axes sont validés et feront l'objet d'une étude détaillée en présence des services communautaires. M. Anceau, O. Jandot.

### BÉTHUNE

**7 janvier** : Réunion avec Artois Comm. à Béthune pour la présentation du projet de pistes cyclables à la zone commerciale de la porte Nord à Bruay-la-Buissière. P. Bettremieux, D. Dourlens.

**14 février** : Réunion avec la ville de Béthune, Artois Comm. et l'association l'Entorse pour la participation à la fête d'ouverture de Béthune 2011, prévue le samedi 2 avril. Droit au vélo n'est pas sûre de participer. D. Dourlens, B. Cierniak, S. Geneste.

**15 février** : Réunion avec l'ANRU du Mont-Liébaud de Béthune avec présentation des prochaines phases de développement dans sa composante aménagements cyclables et demandes de mise en place de doubles sens cyclables. D. Dourlens, S. Geneste, R. Silvestri.

**4 mars** : Réunion avec la ville de Béthune, Artois Comm. et l'association l'Entorse pour la participation à la fête d'ouverture de Béthune 2011, prévue le samedi 2 avril. Droit au vélo constatant que la ville ne fait aucun effort pour mettre en place des aménagements cyclables, ne participera pas en tant qu'association à cette fête d'ouverture. D. Dourlens, R. van Rijn.

**22 mars** : Syndicat Mixte des Transports.

**25 mars** : réunion à Béthune avec la mission bassin minier pour définir comment recenser au mieux les aménagements cyclables existant dans le Béthunois. P. Bettremieux, B. Cierniak, D. Malchrowicz, R. van Rijn.

**7 avril** : PDES. Intervention auprès des élèves du collège Piquet à Isbergues. D. Dourlens.

### Communauté urbaine de Dunkerque

**23 mars** : Rencontre avec les services techniques de la CUD pour une demi-journée de travail sur l'étude de différents projets cyclables : Dunkerque, pistes cyclables Pont-Redoute-du-Marais, Fénelon - av de la Libération, Pont-des-Coopérateurs, Banc-Vert / Abattoir et Av de la Gironde ; Grande-Synthe, pistes cyclables rues Salvador-Allende et Dubout ; Loon-Plage / Gravelines, projet de liaison cyclable le long de la RD 601. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

**13 avril** : Rencontre avec les services de la CUD pour étudier le contenu du projet de convention de partenariat ADAV / Communauté Urbaine. M. Anceau, S. Torro-Tokodi, E. Forest.

**14 avril** : Présentation de l'action et de l'antenne de l'ADAV aux conseillers communaux de Petite-Synthe. S. Torro-Tokodi.

### HAUBOURDIN

**16 février** : Préparation de la fête du vélo et notamment le pique-nique de la convergence sur Haubourdin le samedi 28 mai et la pause-café à Loos. S. Geneste.

### HAZEBROUCK

**11 février** : Intervention auprès des élèves, parents et enseignants du collège des Flandres pour inciter à l'usage du vélo comme mode de déplacement. E. Roussel.

Depuis janvier plusieurs entrevues très constructives avec les services techniques de la mairie et un élu. **7 janvier** : Présentation de l'association et de ses activités, détermination des critères pour installer les 60 arceaux achetés par la mairie. Deux vélos sont mis à la disposition du personnel municipal pour leurs déplacements professionnels. E. Roussel, R. Fauverque, L. Coveliers, M. Anceau. **13 avril** : Nouvelle rencontre où Droit au vélo est sollicité pour faire des propositions d'aménagements dans les rues qui seront prochainement rénovées. Nous proposons des doubles sens cyclables et des sas aux feux tricolores. Nouvelle rencontre programmée fin mai. E. Roussel, R. Fauverque, M. Anceau.

### LAMBERSART

**3 avril** : Stand d'information et marquage dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

### LILLE

**20 décembre** : Réunion sur l'implantation des

stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement de chacune des 109 stations lilloises. S. Geneste.

**4 janvier** : Visite sur place des emplacements proposés par Transpole pour l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement exact. S. Geneste.

**5 janvier** : Visite sur place des emplacements proposés par Transpole pour l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement exact. S. Geneste.

**6 janvier** : Visite sur place des emplacements proposés par Transpole pour l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement exact. S. Torro-Tokodi.

**10 janvier** : Visite sur place des emplacements proposés par Transpole pour l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement exact. M. Anceau.

**11 janvier** : Visite sur place des emplacements proposés par Transpole pour l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement exact. S. Geneste.

**11 janvier** : GTV technique. Point sur les arceaux vélo (100 seront posés au 1er trimestre 2011), validation des études de doubles sens cyclables en zone 30 du quartier Vauban. LMCU travaille actuellement sur des études d'aménagements cyclables sur les rues Jacquemars-Giélée et de-Lattre-de-Tassigny, elle travaillera prochainement sur le boulevard Carnot. Point sur les études en attente (rues Condorcet, Debierre, Huysman, Jordaens, Epinal et Volta). Un nouveau décret autorise les villes à permettre aux cyclistes de tourner à droite au feu rouge, le CERTU travaille actuellement aux conditions de mise en œuvre, il faut attendre quelques mois pour pouvoir appliquer le décret. S. Geneste.

**11 janvier** : Visite sur place de la rue de Flandres (quartier Wazemmes). Échange avec le Conseil de quartier sur l'implantation d'un double sens cyclable. Le conseil de quartier valide l'aménagement.

**13 janvier** : Réunion adhérents. Mise en place de sous-groupes lillois. Échange sur les problèmes rencontrés par les cyclistes sur Lille. Présentation du projet de cartographie interactive. Adhérents.

**17 janvier** : Réunion avec le service Événementiel concernant la parade à vélo de la fête du vélo. Demande d'un encadrement policier et présentation du parcours. S. Geneste.

**18 janvier** : PDES. École Bara-Cabanis à Fives. Rencontre avec les parents d'élèves pour la mise en place de lignes de vélobus et pédibus dans le cadre du projet « éco-école », en collaboration avec la Ville. S. Torro-Tokodi.

**25 janvier** : GTV VLS. Point sur les stations qui posent problème en termes d'implantation. S. Geneste.

**27 janvier** : Réunion publique Citadelle. Présentation des projets de réaménagement de la Citadelle, échange avec les habitants. P. Delrue, S. Geneste.

**28 janvier** : PDES. École Bara-Cabanis. Localisation des habitations des élèves intéressés par le vélobus et identification des itinéraires possibles. S. Torro-Tokodi.

**31 janvier** : GTV communication. Les nouveaux plans vélo devraient pouvoir être diffusés au printemps. Point sur la fête du vélo. S. Geneste.

**1<sup>er</sup> février** : Réunion chantier porte de Valenciennes. Échange sur place sur certains points du chantier (abaissé de bordure, échancier, etc.). S. Geneste.

**3 février** : Réunion publique Plan Bleu. Présentation du projet aux Lillois, échange avec le public. S. Geneste.

**7 mars** : GTV technique. Point sur les arceaux vélo. Point sur les études de mise en conformité des zones 30 (secteur Vauban notamment). Présentation des études d'aménagements cyclables structurants sur les rues du Mal-de-Latre-de-Tassigny et Jacquemars-Giélée. E. Defossez, S. Geneste.

**29 mars** : PDES. Formation des parents à la conduite des enfants à vélo et information pour en faire des relais auprès des autres parents. Repérage de l'itinéraire. S. Torro-Tokodi.

**2 avril** : Stand d'information, atelier de réparations et marquage dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

**3 avril** : Stand et sortie à vélo dans le cadre des Parcours du Cœur organisés par la Fédération française de cardiologie. H. de Cagny.

**12 avril** : Repérage des arceaux vélos pour le 2<sup>e</sup> trimestre. S. Geneste.

**12 avril** : Réunion de préparation de la fête du vélo. J. Beaujean, E. Forest, S. Geneste.

#### LA MADELEINE

**27 janvier** : GTDD. Bilan positif de la nouvelle zone 30 (De-Gaulle, Doumer, République, St-Maur). Autres études en zone 30 : des comptages (nb de véhicules par jour) sont en cours, les études suivront prochainement. Point sur le stationnement (102 arceaux devraient être posés en 2011) et le vélo en libre service (7 stations prévues sur La Madeleine, mais la ville en voudrait deux supplémentaires). Points divers. B. Dewez, O. Dutel, S. Geneste.

**1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril** : salon du développement durable. J. Beaujean, S. Geneste, bénévoles.

**6 avril** : GTDD. Point sur les nouvelles études de doubles sens cyclables en zone 30 (rue Desmazières, allée des Capucines, place de la Boucherie). Point sur les travaux à finir sur la zone 30 Doumer/République/Saint-Maur/de-Gaulle. Point sur les arceaux. Demande de l'ADAV d'une étude d'aménagement cyclable sur la rue du Général-de-Gaulle et de doubles sens cyclables sur les rues Mermoz et Fontaine. Point sur l'étude de zone 30 de la rue du Parc, la ville demande d'augmenter le stationnement, l'ADAV préférerait des aménagements cyclables. Échange sur la fête du vélo. B. Dewez, S. Geneste.

#### LE QUESNOY

**14 mars** : L'ADAV a procédé à une évaluation de la cyclabilité de la commune du Quesnoy. Le centre ville, ceinturé par les fortifications Vauban, ne comporte qu'une rue limitée à 30 km/h, la circulation est canalisée par de nombreuses rues en sens unique, sans aménagements cyclables. Un courrier a été envoyé à la ville pour proposer une meilleure prise en compte des cyclistes dans la commune. C. Bridelance, S. Geneste, A. Legrand.

#### LOOS

**26 janvier** : GTV. Présentation des études réalisées par LMCU sur la mise en conformité des rues en zone 30 en sens unique (réalisation d'un double sens cyclable). Les études des rues : St-Marcel, Œillets, d'Ornano, Pappin, Coty, Poincaré, Jean-Zai, Jean-Jaurès sont validées par le GTV. Les études sont en cours ou doivent être approfondies sur les rues St-Fiacre, Gambetta, Bazinghien, Hammeau-d'Ennequin, Lamartine, Desroullers et Sainte-Anne. Les études de doubles sens cyclables sont en cours ou doivent être validées sur les rues Zola, Faidherbe, Lafargue, secteur Yourcenar/Abbaye, Calmette et Danel. Le double sens cyclable sur la rue Dhainaut n'est pas réalisable actuellement (trop de trafic et largeur de chaussée insuffisante). Un repérage des emplacements d'arceaux vélo est programmé. P. Coquerelle, S. Geneste.

#### MARQC-EN-BARCEUL

**15 avril** : Préparation du Salon des Mobilités du 15 mai. S. Torro-Tokodi.

#### MAUBEUGE

**14 avril** : Réunion de préparation du rallye citoyen le 23 juin. J. Beaujean.

#### SECLIN

**8 avril** : Stand d'information dans le cadre de la clôture de la Semaine du Développement Durable. J. Beaujean, S. Torro-Tokodi.

#### ROUBAIX

**29 mars** : Groupe Travail Vélo. Présentation de l'offre de location de vélos en libre service et en longue durée sur le territoire roubaisien. Présentation du projet d'aménagement cyclable sur la place du Travail amendé par l'ADAV. M. Anceau, R. Bodart.

**7 avril** : PDE. Stand d'information auprès des agents de la Ville. J. Beaujean.

**21 avril** : Réunion sur l'implantation des stations de vélos en libre service. Discussion sur l'emplacement de chacune des 35 stations roubaisiennes. M. Anceau.

#### TOURCOING

**10 février** : Groupe Travail Vélo. Analyse et discussion autour de différents projets d'aménagements cyclables. Doubles sens cyclables rue du Bus, du Haze, de la Cloche, Alexandre-Ribot, Orléans, Lavoisier, Duguay-Trouin, du Calvaire. Pistes et bandes sur la rue de Bourgogne. Proposition de l'ADAV pour que Tourcoing s'investisse sur la Fête du vélo. M. Anceau.

**9 mars** : Conseil de quartier du Virolois. L'ADAV est invitée à faire une présentation de la logique des aménagements cyclables en ville et à expliquer l'intérêt de l'évolution du code de la route dans la démarche du code de la rue : généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30, instauration des zones de rencontre... Cet échange est également l'occasion d'expliquer en quoi la logique de généralisation des doubles sens cyclables (en zone 30 et autres) dans le quartier est bénéfique. M. Anceau.

**15 mars** : Réunion pour préparer l'organisation d'une partie de la Fête du Vélo à Tourcoing. Sous réserve d'une validation par le maire, accord pour l'organisation d'une parade accompagnée d'une fanfare cycliste qui

ira à la rencontre des fanfares traditionnelles implantées dans les quartiers. M. Anceau, S. Geneste, J. Beaujean.

**1<sup>er</sup> avril** : 2<sup>nd</sup>e réunion qui doit valider l'organisation de la Fête du Vélo. En l'absence des élus aucune décision n'est prise. La ville ne donnera pas suite pour sa participation à l'évènement. M. Anceau, J. Beaujean.

#### VILLENEUVE D'ASCQ

**11 mars** : Réunion avec les services de la ville pour étudier les modalités d'implication de l'ADAV sur différentes opérations d'animation-sensibilisation du public sur la problématique cyclable (Fête du vélo, opérations marquage et éclairage...). M. Anceau, J. Beaujean, G. Laurent.

**14 avril** : 2<sup>e</sup> réunion avec les services de la ville pour étudier les modalités d'implication de l'ADAV sur différentes opérations d'animation-sensibilisation et point sur l'avancée du projet de cartographie des aménagements cyclables de la ville par rapport au diagnostic réalisé par l'ADAV. M. Anceau.

#### WASQUEHAL

**25 mars** : PDES. Conférence de presse à l'invitation du 1<sup>er</sup> adjoint pour présenter les projets de développement du vélo sur la ville, et notamment la réalisation de plusieurs vélobus qui desserviraient l'ensemble des écoles primaires du territoire. S. Torro-Tokodi.

**26 mars** : Repérage des centres d'intérêt de la ville desservis par les voies vertes pour inciter à un usage utilitaire et pas seulement de loisir de ce réseau cyclable. S. Torro-Tokodi.

#### VALENCIENNOIS

#### VALENCIENNES

**16 février et 13 avril** : Réunions en Mairie de Valenciennes. L'ADAV, avec Citoyenneté Routière, prépare l'organisation de la fête du vélo : «Val'en cycles», prévue le 17 septembre dans le cadre de la semaine de la mobilité. À cette occasion l'ADAV, avec ses partenaires, a pu définir le programme de la journée, une balade à vélo à travers la ville, une broc'à vélo, un circuit pédagogique pour les plus jeunes cyclistes, un bus pour l'opération pédagogique «danger angle mort», du marquage contre le vol, des balades guidées avec l'office du tourisme et la présence de vélocistes locaux. C. Bridelance, S. Geneste, A. Legrand.

#### ANZIN

**6 janvier** : Suite à un contact avec les services techniques de la ville d'Anzin, Droit au vélo a procédé à une reconnaissance des quartiers, en zone 30, pour proposer une mise en double sens cyclable des rues en sens interdits, adaptées à cet aménagement. M. Anceau, S. Geneste, A. Legrand.

**10 janvier** : Droit au vélo a rencontré le di-

recteur des services techniques de la ville et son adjoint pour expliquer ses propositions de doubles sens cyclables. C. Bridelance, S. Geneste, A. Legrand.

**4 avril** : Commission circulation : suite à l'ouverture de trois doubles sens cyclables, la ville souhaite échanger sur ces aménagements qui ne font pas l'unanimité. C. Bridelance, S. Geneste.

#### FAMARS

**19 avril** : Opération Respectez les Cyclistes. L'ADAV a inauguré un double sens cyclable fictif, rue de Maing, dans la commune de Famars. Une vingtaine d'adhérents et sympathisants de l'ADAV ont participé à cette action. Un débat s'est ouvert entre les élus locaux et les manifestants, mais chacun est resté sur ses positions. Il faut signaler que l'ADAV avait, auparavant, sollicité cette commune à plusieurs reprises pour la convaincre d'aménager ce double sens cyclable.

#### MARLY

**27 février** : Des étudiants organisent le premier salon du vélo du Valenciennois. Une soixantaine d'exposants sont présents, l'ADAV a été invitée à participer à cet évènement local, le stand de notre association a pu accueillir de nombreux visiteurs et faire découvrir toutes ses activités. C. Bridelance, N. Lecomte, J-L. Krawczyk, J. Gantzer, A. et C. Legrand.

#### SITURV

**16 février** : Consultation du dossier d'enquête publique concernant la ligne de tram Valenciennes - Vieux-Condé. Le cheminement des aménagements cyclables est trop souvent interrompu et le traitement de ces interruptions ne semble pas être pris en compte pour assurer une bonne progression du cycliste. S. Geneste, A. Legrand.

**11 mars** : L'ADAV a déposé au registre de la consultation publique concernant le tram Valenciennes - Vieux-Condé un courrier comportant nos remarques, nos questions et nos préconisations concernant l'usage du vélo sur l'itinéraire. M. Anceau, S. Geneste, A. Legrand.

#### LILLE MÉTROPOLE

**7 janvier** : Réunion de travail sur les aménagements cyclables projetés sur la zone de l'Union à Roubaix / Tourcoing / Wattrelos. Les intersections sont à reprendre pour faciliter les mouvements des cyclistes. M. Anceau.

**11 janvier** : Réunion de travail sur les problèmes de coupures sur la métropole. Échange sur le diagnostic déjà réalisé par l'ADAV et les services communautaires pour définir les objectifs prioritaires. M. Anceau.

**14 janvier** : Réunion de travail sur l'étude jalonnement cyclable sur la métropole. Discussion sur la démarche et les points prioritaires à jalonner : entrées / sorties de ville, itinéraires dissociés de ceux de la circulation motorisée... M. Anceau.

**18 janvier** : Copil Plan vélo. Bilan des opérations 2010 (85 réalisations pour un total de 40 km d'aménagements cyclables), précisions sur les opérations 2011 (mise en conformité des zones 30, réaménagement de l'axe Kennedy / Valmy, autres opérations et arceaux vélo). Point sur les voies vertes et la nécessité

qu'elles soient considérées comme des axes utilisés par des cyclistes quotidiens et pas seulement pour du loisir. Présentation de la Délégation de Service Public des transports (vélos en libre service, vélo en location longue durée, stationnement sécurisé, etc.). M. Anceau, S. Geneste.

**5 février** : Openstreetmap. Après-midi d'information aux adhérents pour présenter plus en détail les fonctionnalités d'une cartographie interactive et collaborative du réseau cyclable de LMCU. S. Torro-Tokodi.

**4 mars** : Réunion sur les différents moyens de communication utilisables pour la fête du vélo. S. Geneste, S. Sylard.

**8 mars** : Nouvelle réunion de mise à jour de la cartographie des aménagements cyclables de la métropole pour l'édition d'une nouvelle carte grand public. M. Anceau.

VVV. Copil de l'itinéraire de la boucle nord Gare SNCF-parc Mozaïc à Seclin. Point d'attention sur le revêtement, les accès et le stationnement vélo aux abords. Géré par l'ENLM, ce tracé a malheureusement été conçu dans une optique loisirs et pas utilitaire, donc moins d'importance accordée au confort d'usage. S. Torro-Tokodi.

VVV. Présentation du projet de voie verte reliant la Chaîne des lacs à Villeneuve d'Ascq au Canal de Roubaix en passant par Hem. Notre demande récurrente de plus d'attention à porter à un revêtement plus confortable que le stabilisé (sable) pour les cyclistes semble retenir le soutien de plusieurs personnes présentes. S. Torro-Tokodi.

**19 mars** : Openstreetmap. 2<sup>e</sup> temps de formation plus technique sur les outils mis en place pour l'intégration des données au site. S. Torro-Tokodi.

**28 mars** : Poursuite de la mise à jour avec les services communautaires de la cartographie des aménagements cyclables de la métropole. M. Anceau.

**21 avril** : Poursuite de la mise à jour avec les services communautaires de la cartographie des aménagements cyclables de la métropole. M. Anceau.

**5 avril** : LINO Nord. Présentation des détails du projet : carrefours, traitement de l'amé-



gement, etc. L'ADAV n'est pas favorable à la réalisation d'une voie verte, elle préférerait une piste cyclable + trottoir. Un certain nombre de remarques sont formulées sur le traitement des carrefours. M. Anceau, S. Geneste.

#### UTML (Marcq - La Bassée)

**15 février** : Point sur les aménagements cyclables programmés sur ce territoire et accord pour renforcer les échanges ADAV / LMCU. M. Anceau.

#### UTRVA (Roubaix - Villeneuve d'Ascq)

**14 février** : Nouveau débat sur l'opportunité ou non de systématiser les seuils à niveau zéro. L'ADAV demande l'application du document technique réalisé conjointement avec LMCU. **Sailly-lez-Lannoy** : projet de zone 30 sur les rues Verte et de la Mairie. **Roubaix** : projet de double sens cyclable rue d'Épinal. M. Anceau.

**7 mars** : Roubaix. Étude de l'intégration des cyclistes dans le carrefour rue de Lille / rue Foch qui seront dotées de doubles sens cyclables. **Lys-lez-Lannoy / Lannoy** : étude du projet d'une place à l'angle des rues J. Guesde et des Remparts sur le site de l'usine Stein. Des doubles sens sont demandés et seront proposés à la ville de Lannoy sur la rue des Remparts et l'av des Canonnières. **Baisieux** : Étude des insertions du projet de réaménagement des pistes cyclables sur la rue de Tournai. M. Anceau.

#### Département du Nord

**20 janvier** : Réunion concernant l'aménagement du pont du Faubourg-de-Béthune à Lille où un cycliste est décédé suite à une collision avec un camion. Le département souhaite supprimer la bande cyclable et autoriser les cyclistes à rouler sur le trottoir même si la largeur du trottoir n'est pas dans les normes pour y établir en l'état une piste cyclable. L'ADAV et LMCU souhaitent cependant conserver la bande cyclable existante et réduire le flux voiture très important et renforcer l'aménagement pour qu'il soit mieux respecté. M. Anceau, S. Geneste.

**21 janvier** : Réunion de terrain sur le pont du Faubourg-de-Béthune à Lille pour envisager les travaux à réaliser pour permettre aux cyclistes d'emprunter le trottoir (abaissé de bordure, réfection du trottoir, rehaussement de la balustrade, suppression du panneau publicitaire...). S. Geneste.

**21 janvier** : RD 41, Sainghin-en-Weppes, Don, Allennes-les-Marais : Étude du projet cyclable sur cet axe qui visera notamment à favoriser la desserte du pôle multimodal de Don. M. Anceau.

**10 février** : 1<sup>er</sup> comité de pilotage de l'étude de redistribution des voies de circulation entre **Haubourdin, Loos et Lille sur la RD 941** au profit d'aménagements cyclables. Cette opération est inscrite au plan routier départemental et figure dans les aménagements structurants du schéma directeur cyclable de LMCU. Son inscription fait suite aux nombreux échanges entre l'ADAV et les collectivités et aux demandes des municipalités concernées. Plusieurs scénarios seront étudiés pour essayer de privilégier la circulation des vélos et si possible des bus. M. Anceau, P. Coquerelle.

**18 février** : RD 41, Sainghin-en-Weppes, Don, Allennes-les-Marais : Nouvelle rencontre pour étudier plus finement les profils proposés et les itinéraires alternatifs à envisager dans les zones où l'emprise est insuffisante pour réaliser des aménagements cyclables. **Prêmesques** : projet de giratoire au carrefour entre les RD 933 / 952 / 141. Les aménagements cyclables de la RD 933 seront amenés jusqu'à l'anneau du giratoire et non arrêtés en amont. M. Anceau.

**7 mars** : RD 941, comité technique. Présentation des différents scénarios pour la requa-

lification de l'axe. Les profils adoptants des couloirs bus+vélo seront privilégiés puis en fonction de l'emprise disponible de simples bandes cyclables et dans le cas d'emprises réduites la cohabitation sera nécessaire. L'ADAV propose la réalisation d'un couloir bus+vélo sur le pont du Faubourg-de-Béthune dans le sens Loos - Lille. Cette configuration permettrait aux cyclistes de choisir entre la piste « sécurisée » qui sera aménagée ou le couloir-bus plus favorable par rapport aux temps de feux. M. Anceau.

**17 mars** : 2<sup>e</sup> comité de pilotage de l'axe de la **RD 941**. Présentation des conclusions du comité technique. Il est demandé de systématiser les sas vélo sur l'axe et de réfléchir à la possibilité de portions en zone 30. P. Coquerelle.

**18 mars** : Rencontre avec M. Rondeleare pour expliquer le point de vue de l'ADAV sur le traitement provisoire du pont du Faubourg-de-Béthune. L'ADAV souhaitait, en plus de l'ouverture du trottoir aux cyclistes, maintenir, en la renforçant, la bande cyclable existante qui permet de diminuer de moitié le temps de parcours par rapport à la piste. Cette approche qui vise à satisfaire les différents types de cyclistes (confirmés-rapides / frileux-lents) n'avait pas été comprise par certains élus. Cette rencontre permet de clarifier les positions de chacun et de discuter sans passion des différentes approches. L'ADAV exprime sa satisfaction sur le projet cyclable de la RD 941 et M. Rondeleare sa volonté de poursuivre notre travail partenarial. M. Anceau, E. Forest.

**25 mars** : Journée de travail pour étudier différents projets cyclables sur l'arrondissement de Lille. **Villeneuve d'Ascq**, projet de pistes unidirectionnelles sur la rue des Fusillés (RD 941) qui se transforment en bandes cyclables au niveau des carrefours. Giratoire de la Pilaterie, projet d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie ouest entre les deux branches de la rue Jean Jaurès, en lien avec le projet de pistes (ou de bandes sur certains tronçons) unidirectionnelles sur la rue de la Couture (RD 48a) qui traverse la zone de la Pilaterie. Projet de traitement de la rue Jean-Jaurès, entre le Sart et le giratoire de la Pilaterie avec traitement de la partie est de ce dernier. Le franchissement de l'A22 nécessitera une refonte des bretelles d'accès à l'autoroute. Le giratoire devra être uniformément à 2 voies (suppression de la 3<sup>e</sup> voie). Le terre-plain central de la rue Jean-Jaurès devra être supprimé. Cette opération ne pourra pas se faire à court terme. **Mons-en-Barœul**, projet d'une piste bidirectionnelle sur l'av du Barœul dans la continuité des aménagements projetés sur la rue de la Couture et traitement du giratoire qui assure le lien avec le bd Clemenceau à Marcq-en-Barœul avec une piste bidirectionnelle sur son pourtour. **Emmerin / Noyelles-lès-Seclin**, projet de pistes cyclables sur la RD 952 au niveau des champs captants et création d'une passerelle au dessus de la Becque. **Fretin / Templeuve**, projet de pistes cyclables le long de la RD 145, d'abord une bidirectionnelle le long des marais de Fretin (avec une passerelle en bois en surplomb du marais) puis des unidirectionnelles et des bandes en approche de Templeuve avec insertion dans le giratoire qui marque l'entrée de la commune. **Wez-Mac-**

**quart**, RD 63, projet de pistes cyclables mais les différentes contraintes liées aux franchissements successifs de l'A25 et des voies ferrées rendent l'opération compliquée en terme de continuité des aménagements envisagés. **Loos**, aménagements cyclables sur l'axe Clemenceau / Galilée / Kuhlmann, RD 48. Traitement envisagé en zone 30 de la rue Clemenceau puis reprise de l'étude de LMCU pour les rues Galilée et Kuhlmann (bandes cyclables, sauf sur la partie nord de Galilée où une piste est envisagée). RD 941, étude dans le détail du profil en long de l'axe entre Haubourdin et Lille. **La Madeleine**, projet de réalisation d'une piste bidirectionnelle le long de la RD 749 entre l'écluse du Grand-Carré à Lille et le carrefour Pasteur (Grand Boulevard). Cette piste permettra de longer le périphérique (bd Schuman et Coubertin) et facilitera les mouvements internes à La Madeleine et en liaison avec Lille. M. Anceau.

**8 avril** : Demi-journée de travail pour la poursuite des projets de l'arrondissement de Lille. **Haubourdin / Loos / Lille**, RD 941 analyse fine de l'ensemble du profil en long de l'axe pour essayer, au maximum, d'assurer une continuité cyclable. Hellemmes / Villeneuve d'Ascq, rue Roger-Salengro, RD 941, étude du projet de suppression de la piste bidirectionnelle, dans le cadre de la requalification complète de la rue, au profit de deux unidirectionnelles. Étude fine de l'insertion des aménagements cyclables dans le projet de giratoire avec la rue des Vétérans et la rue de Valmy et les connexions avec la passerelle qui donne accès au chemin Napoléon. M. Anceau.

**11 avril** : Demi-journée de travail sur les projets de l'arrondissement de Lille. Dans le cadre des opérations d'entretien des tapis la matérialisation de bandes cyclables est envisageable. **Lille**, rue de Lannoy, RD 6, une bande dans le sens Lille-Villeneuve d'Ascq serait possible. Bd de la Moselle, des aménagements cyclables sont à étudier. **Comines**, RD 308, projet de bandes entre la voie de contournement et Sainte-Marguerite, puis utilisation de la zone 30 de la rue de Lille et poursuite en piste bidirectionnelle entre la sortie de Sainte-Marguerite et le giratoire du Vieux-Soldat. Étude fine de l'insertion dans les giratoires. **Roubaix**, nouvelle analyse de l'insertion des cyclistes dans les intersections du projet de piste cyclable bidirectionnelle sur les bd Montesquieu et de Cambrai et notamment le débouché sur le giratoire de la rue de l'Épeule. **Bousbecque**, RD 91, projet de bandes cyclables entre la RD 149 et le chemin Pellegrie. **Roncq**, projet d'une piste bidirectionnelle sur la rue Pasteur, RD 349. **Tourcoing**, projet de bandes cyclables en diminuant la largeur des voies de circulation sur le bd industriel, RD 760. Ce projet est une des priorités de l'ADAV dans le cadre du schéma directeur de LMCU et représente 5 km en pleine ville. Le traitement cyclable du bd Gambetta devra attendre sa requalification de façade à façade envisagée pour 2014. Le projet de bandes cyclables, en attendant cette requalification, ne semble plus retenir les faveurs de la municipalité. M. Anceau.

#### Département du Pas-de-Calais

**27 janvier** : **Étaples** : Visite sur site avec les services du Département du projet de la Vélo-

route du Littoral qui doit suivre la RD 940. Les aménagements prendront la forme d'une voie verte pour la zone péri-urbaine et d'une piste cyclable bidirectionnelle dans la traversée du centre ville. Les insertions dans les giratoires sont étudiées dans le détail.

**9 février** : Rencontre avec les services du Département pour préparer une intervention de l'ADAV pour sensibiliser les « conseillers généraux » collégiens à l'usage du vélo de manière à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs dans leur établissement. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

**24 mars** : 2<sup>nd</sup>e rencontre avec les services du Département pour préparer l'intervention de l'ADAV auprès des « conseillers généraux » collégiens. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

**13 avril** : Intervention de l'ADAV pour sensibiliser les 75 « conseillers généraux » collégiens. O. Jandot, P. Tittlein, D. Dourlens, E. Lefebvre, S. Torro-Tokodi.

*Au-delà de ces rencontres, au fil de l'eau, nombreux échanges par voie électronique pour analyser différents projets cyclables présentés par le Département.*

#### Pôle Info->Déplacements

**11 janvier** : PDE. Travail sur l'élaboration d'actions de sensibilisation à mener au Centre hospitalier de Seclin, nécessité de revoir le plan de circulation du CH pour favoriser les modes



actifs.

**13 janvier** : Université de l'Artois à Béthune. Visite sur le campus pour localiser les futurs emplacements de stationnement vélo adaptés aux différents usages (bâtiments d'enseignement, résidence, restaurant, bibliothèque...).

**20 janvier** : Éco-événements. Mise au point d'un diaporama collectif régional pour inciter les organisateurs à intégrer la question des déplacements dans la communication et le choix des lieux.

**25 janvier** : Plan Climat Cœur de Flandres. Rencontre avec les acteurs de la mobilité du territoire pour identifier des actions qui pourraient être menées localement.

**27 janvier** : PDES. Sollicitation du groupe scolaire St-Luc à Cambrai pour la mise en place d'actions de sensibilisation suite à l'enquête menée par l'association des parents d'élèves sur les modes de déplacement des élèves.

**1<sup>er</sup> février** : SRCAE. Atelier Transports. Point sur l'offre d'alternatives à la voiture individuelle en région, particulièrement sur la situation du covoiturage, à notre regret.

**2 février** : PDES. Formation d'adhérents de l'association aux interventions en milieu scolaire.

**3 février** : SRCAE. Atelier Urbanisme. État des lieux du bâti locatif de la région. Trop peu d'importance accordée à la question de la mobilité dans l'urbanisme, même si nous

avons pu intégrer la nécessité de prévoir la connexion des réseaux cyclables urbains et de voies vertes.

**7 février** : PDE. Préparation d'une semaine d'actions de promotion du vélo sur le site du siège du groupe Adéo Services (Leroy-Merlin, Weldom...) à Lezennes courant avril.

**14 février** : PDE. Copil du Campus Véolia Nord Europe à Lomme sur le site du Grand-But. Points d'attention sur les accès au site et faciliter le stationnement des vélos par des équipements diffus, visibles et adaptés.

**8 mars** : PDE. Journée d'informations sur le nouveau site de la DDTM à Lille avant déménagement, pour informer des accès par le réseau cyclable et lien avec autres modes.

**9 mars** : Plan Climat Lille-Métropole. Présentation du contenu des soirées Déclac organisées pour sensibiliser les habitants de quatre villes du territoire.

**10 mars** : PDE. Temps d'initiation à la pratique du vélo comme mode de déplacement pour les trajets domicile-travail et professionnels à l'attention des volontaires d'Unis-Cité à Lille.

**11 mars** : PDE. Idem que précédemment et stand d'information pour des salariés de la SNCF sur le site du Petit-Maroc à Lille, en partenariat avec des étudiants de l'ISA chargés de faire des propositions d'actions.

**14 mars** : SRCAE. 2<sup>nd</sup> atelier Transports. Affinement du diagnostic établi par un bureau d'études missionné par la Région. Nous rappelons que la seule prise en compte de l'indicateur CO2 ne répond pas systématiquement à tous les problèmes posés par d'autres pollutions.

**15 mars** : Éco-événements. Affinement du guide à l'attention des organisateurs à partir d'une réalisation locale d'un parc régional. Retours sur des actions exemplaires pour valorisation.

**18 mars** : Stationnement. Rencontre avec un bailleur dont le projet d'aménagement de parking vélo sécurisé pourrait être généralisé à l'ensemble des résidences qu'il gère suite à la demande de l'ADAV.

**23 mars** : PDE. Temps d'initiation à la pratique du vélo comme mode de déplacement pour les trajets domicile-travail et professionnels à l'attention des volontaires d'Unis-Cité à Dunkerque.

**5 avril** : PDE. Stand d'information au siège administratif pour inciter les agents au report modal vers le vélo et autres alternatifs.

**6 avril** : PDE. Temps d'initiation à la pratique du vélo comme mode de déplacement pour les agents de la DIR Nord à Lille.

**7 avril** : SRADT. Présentation des nouvelles orientations du schéma.

**8 avril** : PDE. Stand d'information dans le cadre d'une journée d'incitation à la pratique du vélo pour les salariés du site de Swiss Life à Roubaix.

**11 avril** : PDE. Présentation théorique du vélo comme mode de déplacement aux salariés d'Adéo Services dans le cadre d'une semaine d'animations autour du vélo.

**12 avril** : Plan Climat Lille-Métropole. Organisation des soirées Déclac et contenu des stands divisés en pôles thématiques dont un sur la mobilité.

**14 avril** : CERDD. Focus groupe « Mobilité Durable », présentation d'actions pour une meilleure prise en compte des nouvelles formes de mobilité dans les projets d'urbanisme.

**15 avril** : PDE. Sortie « remise en selle » pour les salariés d'Adéo Services.

#### Préfecture du Nord

**12 janvier** : Réflexion sur les types d'interventions proposées par les différentes institutions (Gendarmerie, Police Nationale, Prévention Maif, DDTM) et l'ADAV, coordonnée par le CETE et l'Inspection Académique. S. Torro-Tokodi.

**9 février** : Comparaison entre les différents documents sur le vélo existants et les conditions à remplir pour le passage de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route). Objectif : réaliser un document exploitable par les enseignants du primaire pour faciliter et uniformiser sa diffusion. S. Torro-Tokodi.

**22 mars** : Évaluation des documents existants sous la forme de fiches pour en faciliter l'utilisation. S. Torro-Tokodi.

#### TRANSPOLE

**4 mars** : Échange sur la mise en forme de la charte bus/vélo et préparation du film sur la cohabitation bus/vélo. S. Geneste.

**9 mars** : Réunion pour échanger sur les messages à délivrer aux futurs utilisateurs du Véloille sur la sécurité à vélo. M. Anceau, S. Geneste.

**30 mars** : Réunion de travail sur le film sur la cohabitation bus/vélo. S. Geneste.

#### Club des Villes & Territoires Cyclables

**22 mars** : Rencontre à Paris entre les associations du réseau de la FUB et les collectivités adhérentes pour réaliser un système de module de formation diplômante pour généraliser le développement des vélo-écoles (apprentissage du vélo pour les adultes et grands débutants) suite à l'étude menée sur toute la France par Altermodal. S. Torro-Tokodi.

#### AF3V

**19 mars** : Paris : participation à l'Assemblée Générale de l'association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes dont l'ADAV est la délégation régionale et membre de son conseil d'administration. M. Anceau.

**1<sup>er</sup> avril** : Paris : participation pour l'AF3V à une réunion avec la mission nationale des véloroutes et voies vertes (MN3V) concernant le projet de réforme de l'article du code de la route qui définit la voie verte de manière à permettre, entre autres, la réalisation de voies vertes sur les chemins de halage de VNF. M. Anceau

#### FUB

**15-16-17 avril** : Congrès de la FUB à Clermont-Ferrand. Journée d'étude et Assemblée Générale. M. Anceau, P. Delrue, S. Geneste.

#### Collectif L'Entorse

**3 février** : Réunion concernant la fête du vélo. Le partenariat Entorse-ADAV est remis en cause. E. Forest. S. Geneste.

**21 mars** : Réunion concernant la fête du vélo : explication sur la fin du partenariat ADAV-En-

torse. L'Entorse demande un dédommagement. E. Forest, S. Geneste.

#### Lille 3000 / Saint-Sauveur

**15 février** : Réunion de préparation de la Fête du vélo. Lille 3000 informe l'ADAV que le salon du livre souhaite se tenir à la même date à la gare Saint-Sauveur. S. Geneste.

#### ADAV

**3 mars** : Réunion des adhérents lillois. Échanges sur les listes de diffusion, préparation d'une manifestation sur le pont de Fives, points divers.

**14 mars** : Réunion de préparation de la fête du vélo avec les adhérents : présentation du programme, échanges sur les propositions des adhérents, présentation des différentes tâches à réaliser avant et pendant l'évènement.

**21 mars** : Réunion de préparation de la fête du vélo avec les partenaires : présentation du programme, échanges avec les partenaires autour de leurs propositions et de leurs besoins en termes de matériel.

**7 janvier** : Préparation de la fête du vélo. Souhait du club Cyclantropes de proposer un brevet cyclo accessible au plus grand nombre le dimanche 29 mai. S. Geneste.

#### Collectif L'Entorse

**10 janvier** : Réunion de préparation de la Fête du vélo, échange sur le programme, le budget, l'organisation. E. Forest, S. Geneste, S. Sylard.

#### Cultures et Flonflons Flandres

**4 avril** : Réunion de préparation de la Caravane vanne dans le cadre de la fête du vélo. J. Beaujean, S. Geneste, J. Potonnet.

#### ABRÉVIATIONS

AF3V : Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
CERDD Centre Ressources du Développement Durable
CETE Centre d'Études Techniques de l'Équipement
CUA : Communauté d'Agglo d'Arras
UVN Union des Voyageurs du Nord
DDTM (ex-DDE) Direction Départementale des Territoires et de la Mer
FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette
GTV : Groupe Travail Vélo
LHNS : Ligne à haut niveau de service
LMCU : Lille Métropole Communauté urbaine
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PDE : Plan de Déplacements d'Établissement
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU : Plan de Déplacements Urbains
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
UT... : Unité Territoriale...

## La polaire à siège vélo

**Je vais inaugurer aujourd'hui une nouvelle rubrique de l'HeurOvélo qui, je l'espère, sera alimentée par de nombreuses contributions (j'ai encore deux ou trois idées mais pas plus...). L'idée est d'y donner des astuces de bricolage pour l'équipement des vélos. Je vous propose donc aujourd'hui la polaire à siège vélo.**

### Utilité et restrictions



Comme vous pouvez le voir sur la photo ci-contre, ça sert à protéger votre enfant du froid sur le siège vélo. Elle s'adapte sur les sièges qui sont fixés sur le cadre du vélo et non posés sur le porte-bagages (exemple : sièges Hamax, OK baby etc.). Personnellement, je l'ai montée sur un siège avant mais je pense qu'il n'y a pas de contre-indication à la mettre sur un siège arrière. Il n'est pas nécessaire d'être un expert en couture pour faire ça mais si vous savez vous servir d'une machine à coudre, ce sera plus rapide...

### Principe

L'idée est d'enfiler une polaire à l'envers sur le siège quand il n'est pas encore fixé sur le vélo. Les manches recouvriront ainsi les jambes de l'enfant, le col servira à faire passer les deux tiges de fixation du siège et le buste de la polaire recouvrira l'enfant jusqu'en dessous des bras ou même au-dessus pour qu'il soit vraiment bien couvert. L'intérêt est qu'on peut la laisser tout l'hiver sur le siège sans jamais avoir à l'enlever et que c'est très facile et très rapide à enfiler (je n'ai pas connaissance que ce genre de chose existe dans le commerce).

### Matériel nécessaire :

Une vieille polaire de grande taille (vous pouvez sûrement en récupérer chez Emmaüs ou autre)

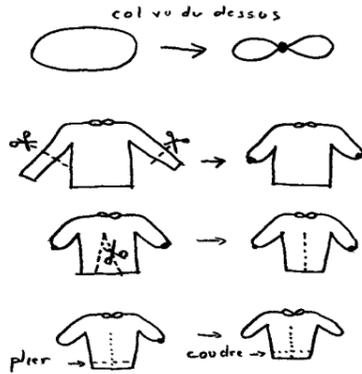
Du fil et une aiguille (si vous avez en plus une machine à coudre, ça ira plus vite)

Un élastique rond d'environ 2 mm de diamètre et de 1 m de long

Une espèce de boucle en plastique à 2 trous qui permet de serrer et de maintenir l'élastique (je sais pas comment ça s'appelle mais vous pouvez sûrement en récupérer un sur un vieux manteau ou un vieux sac à dos).

### Démarche à suivre :

1 - Coudre l'avant et l'arrière du col en son milieu pour éviter que l'air ne s'engouffre à



cet endroit et pour laisser quand même la place d'enfiler les deux tiges de fixation.

2 - Enfiler la polaire sur le siège puis couper les manches à la bonne dimension pour qu'elles ne pendouillent pas. Coudre les manches pour les fermer.

3 - Si la polaire est trop ample pour être en contact avec l'enfant (ce qui sera sûrement le cas), il faut couper un bout du dos en V et coudre les bords coupés ensemble pour amincir la polaire.

4 - Reste ensuite à coudre le bas de la polaire pour y faire passer un cordon élastique qu'on peut resserrer à souhait grâce à la petite boucle en plastique dont je parlais tout à l'heure.

### Idees complémentaires :

Il faut savoir que la plupart des polaires ne sont pas coupe-vent ni imperméables. Donc, soit vous l'imperméabilisez (mais je ne sais pas

si c'est possible, si oui, merci de m'expliquer comment faire), soit vous pouvez ajouter un tissu imperméable (du skai ou du tissu pour couche lavable par exemple) sur l'avant de votre polaire. Il suffit de découper un rectangle de tissu qu'on coupe en bas comme indiqué sur le dessin et qu'on vient scratcher sur la polaire (mais on n'est pas totalement satisfait de cette solution). Il existe aussi des pare-brise pour vélo qui ont des jupes imperméables mais j'en ai pas trouvé qui s'adaptent sur le mien.



Je n'ai pas essayé mais je me dis qu'il serait peut-être encore plus pratique d'utiliser une veste polaire avec une fermeture éclair pour pouvoir la retirer sans enlever le siège du vélo.

Si vous ne savez pas coudre, vous avez sûrement dans votre entourage quelqu'un qui se fera un plaisir de vous faire ça. Il y en a pour une soirée de travail...

Maintenant, vous savez tout (j'espère que j'ai été assez clair). Si vous avez besoin d'info complémentaire, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel (pierretitelain-at-yahoo.fr ; je peux vous envoyer d'autres photos) ou à contacter l'asso pour avoir mon numéro de téléphone. Vous pouvez aussi m'envoyer des photos de vos réalisations. Alors, à vos aiguilles...

"Pierro Bricolo

### Demande de service

Si vous déposez votre vélo chez un réparateur de vélos, soyez sympathique, dès qu'il est réparé, ne tardez pas à le récupérer. Nos vélocistes n'ont pas des ateliers immenses. En procédant ainsi, vous leur permettez de réceptionner d'autres vélos et de répondre à la demande d'autres cyclistes en détresse.

Signé le vice-président compatissant  
Jean Dewavrin



## Coup de gueule contre un « Ta gueule ! »

**Voici une anecdote histoire d'exorciser la violence et l'agression verbale dont j'ai été victime le mardi 5 avril, en sortant d'un bon moment passé au jardin partagé de Wazemmes.**

J'ai donc le jardin derrière moi et en face la Maison-Folie se dresse, brillante dans une brève éclaircie. Il est 13 h 17, j'ai piqué-niqué en plein air avec des gens sympathiques, ce fut chaleureux malgré ce retour de froid humide. Je suis ravie de pédaler pour aller travailler du côté de la rue de La-Bassée. Je vais pour traverser la rue de l'Hôpital-Saint-Roch, quand soudain...

Une Clio rouge arrive à fond les ballons, un fou ! Je laisse échapper un gros mot et maudis la grande espèce des chauffards citadins (pour ne pas dire urbains, ils ne le sont guère), hélas pas en voie d'extinction.

Je redémarre, tout en calculant dans ma petite tête par où j'allais passer : place Casquette, rue d'Esquermes, boulevard Montebello, Cormontaigne... Mon Mappy mental est stoppé net par l'irruption d'une... Clio rouge ! La même, il a pris la rue parallèle, à croire qu'il veut faire un petit défilé de mode ! C'est plutôt l'étalage de sa folie oui ! Il arrive vite mais j'ai déjà quasiment traversé, je n'arrive pas à contenir la rage qui est en moi cependant je veux rester diplomate, je me contente donc

### C'est parti

Un vélo non accroché dans une propriété (privée ou publique), c'est un Vélib pour cambrioleur.

Jean Dewavrin

## Les cyclades de Saint-Laurent-Blangy



**La municipalité de Saint-Laurent-Blangy a organisé début mars une semaine consacrée au vélo. Durant cette semaine, des élus se sont postés à différents endroits de la ville pour arrêter les cyclistes et leur distribuer des PV (Pris à Vélo) qui leur donnaient le droit de venir retirer un cadeau au village du vélo organisé le samedi matin. D'autres activités ont ponctué cette semaine (sensibilisation dans les écoles, balade en VTT etc.) qui s'est achevée par l'inauguration des nouveaux aménagements cyclables de la commune.**

Une centaine de personnes ont fait le parcours cyclable. En tant que correspondant local de Droit au Vélo, j'ai coupé symboliquement le ruban de l'inauguration aux côtés du maire (à gauche de la photo, en habit de VTTiste) et du nouveau conseiller général (actuel directeur de cabinet du maire, à droite sur la photo avec un gilet fluo). Tous deux ont également fait le parcours à vélo qui empruntait les nombreux aménagements (principalement des

zones 30 avec doubles sens cyclables) qui venaient d'être mis en place, avec l'idée de relier les quartiers résidentiels au collège. Après un retour sur le chemin de halage de la Scarpe, nous sommes arrivés au village du vélo. Là, nous avons installé un stand de l'association où nous avons présenté l'exposition mobile, gravé une quinzaine de vélos aux frais de la mairie et surtout discuté avec de nombreux Immercuriens (habitants de Saint-Laurent, ça ne s'invente pas...) très intéressés par nos actions.

Parmi les correspondants locaux de l'Arrageois, c'est un peu moi le chanceux... Les autres rament pour faire avancer les choses (quoique ça commence à aller dans le bon sens à Arras). Moi, j'ai été très bien accueilli quand je me suis présenté à la mairie l'an dernier et les relations avec les services techniques sont très bonnes. Espérons que ça continue comme cela et que les points noirs de la ville, constitués notamment par le franchissement de deux ponts trop étroits au dessus de la Scarpe, soient bientôt gommés.

Le problème étant que ces ponts sont de la compétence du département...

**Pierre Tittelain  
Correspondant local de Droit au Vélo à Saint-Laurent-Blangy**

d'un geste de la main, rassurez-vous tout ce qu'il y a de plus civil, enfin, policier même, paume vers le bas, qui dit « holà holà ralentissez »

Certes, je ne jouis pas de l'autorité de l'uniforme, je pédale bien vite pour m'éloigner car je ne suis pas une professionnelle, ça pourrait l'énerver le monsieur...

Ce n'était pas une raison pour que le fou baisse sa vitre et gueule dans le vent « Ta gueule ! »

Bouh le nul sans vocabulaire, il ne m'a même pas traitée de « ssssss... cycliste ! »

Proposition de création d'une rubrique spéciale : le Cordial Registre des Incivilités dites par les Chauffards Citadins. Avis aux victimes-amateurs !

Claire M., adhérente

**Les effets du réchauffement climatique**  
Pour les scientifiques, les cyclistes, piétons et usagers de transport en commun (hors aviation), cela fait froid dans le dos.  
Pour les automobilistes y compris ceux coincés dans les bouchons, cela les laisse de marbre.  
Pour les passagers du transport aérien, c'est du vent.  
Pour moi, c'est du tout-cuit  
Dark Vador

## Coup d'œil dans le rétro

**En ce début d'année 2046, nous avons décidé de nous plonger dans les archives de l'Heurovélo pour en exhumer un certain nombre d'articles pouvant paraître toujours d'actualité. L'article ci-dessous a été écrit voici une trentaine d'années. A l'époque, l'ADAV était encore située dans les locaux de la MRES à Lille, et l'antenne de Dunkerque, qui venait de démarrer l'année précédente, prenait encore son essor. C'est justement le témoignage d'un jeune adhérent dunkerquois de l'époque, J.-P. Castier, qui est rapporté ici.**

Nous avons choisi cet article que nous avons toutefois volontai-

### Témoignage

Sauvé, par mon écarteur de danger !

Coup classique : la portière de la voiture s'ouvre brusquement devant moi alors que je roule sur la bande cyclable. J'effectue un écart à gauche pour l'éviter. Aussitôt : coup de klaxon de la voiture qui me suit et se porte sur la gauche, elle aussi pour m'éviter. Injures du passager par la vitre à demi ouverte...

J'ai sans doute été sauvé par mon écarteur de danger. Dans certaines industries où le risque est important cela pourrait être classé incident de niveau 1 sur une échelle allant, par exemple, de 1 à 7...

Ici l'accident a été évité, mais on n'a pas tiré parti de l'incident. Pas de retour d'expérience, pas d'analyse de l'arbre des causes, pas d'enregistrement sur un site répertoriant ces « presque-accidents » ou ces « oufs ! » - sans parler verlan, tels qu'on les appelle dans les industries précitées. Tout ce qu'on peut faire pour l'instant est d'en toucher un mot à l'Heurovélo. (...)

J.-P. Castier

rement abrégé. En effet il n'est pas inintéressant dans la mesure où il nous montre, finalement, que les choses n'ont pas beaucoup évolué depuis. Toutefois, l'idée d'un site répertoriant les simples incidents de parcours cyclistes continue à faire son chemin. Encore faut-il favoriser l'expression de ceux qui en ont été les acteurs, ou les témoins. C'est ce à quoi l'Heurovélo va s'attacher dans son prochain numéro du mois d'avril. A bientôt, avec nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2046...

La Rédac'

## LES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

### Vélo & Oxygen

4 rue du 19 mars 1962  
Achicourt - 03 21 55 85 17. -5%

### Capsulkes Cyles

3 rue Copernic  
Arras - 03 21 71 03 67 -5%.

### Ride On

689 rue du Pont de pierres  
Béthune  
03 21 64 02 51. -5% et -10%

### Sport'Dep

931 av du gal de Gaulle  
Bondues  
03 20 30 72 90. -5% et -10%

### Pro Cycles 62

876 avenue de la Libération  
Bruay la Buisnière  
03 21 53 52 58. -10 %

### Cycles Lesaffre

204 Rue Carnot  
Fâches-Thumesnil  
03 20 95 46 96. -5%

### Speed Cycles - Jean Lehas

64 rue Sadi-Carnot  
Haubourdin  
03 20 38 39 24 -10%.

### Vanderdonck Fontaine

Cycles Peugeot  
1 et 3 rue Roger Salengro  
Hellemmes  
03 20 56 52 66. -5% et -10%

### Lambersart Cycles

11 rue du Bourg  
Lambersart  
03 20 93 99 38. -5% et -10%

### Cycles Herman

2 bis place de la Cessoie  
59130 Lambersart  
03 20 40 73 20 -10 %

### Cycles Lecolier

64 rue Gambetta -  
Lille 03 20 54 83 39  
-5% et -10%

### Mes Vélos Hollandais

rue Royale  
Lille sur rendez-vous.  
06 13 32 39 48 -5%

### Villavélo

24 place Louise de Bettignies  
Lille - 03 20 74 17 58. -5%

### Vélo Nature

183 avenue Henri Barbusse  
Marly - 03 27 42 45 51  
Remise de 10%.

### Cycles Verbrugge

411 av. de Dunkerque  
Lomme 03 20 08 98 41.  
-5% et -10%

### Cycles Fallot

4 bis av. Robert Schumann  
Mons en Barœul  
03 20 04 47 01 - Remises

### Scootenville

78 rue de Famars  
Valenciennes  
VAE, cyclomoteurs, e-solex.  
03 27 25 64 76. -5% et -10%

### Culture Vélo

Angle de la rue J. Guesde et  
du bd de l'Ouest à Villeneuve  
d'Ascq. 03 20 56 06 99  
Remise de 5% et 10%

# AGENDA



**Pour certaines de ces activités, l'association recherche des bénévoles.**

## Les ateliers de réparation et d'entretien :

- tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois, à la MRES à Lille de 10h à 12h;
- tous les 3<sup>es</sup> mardis du mois au foyer de Jeunes Travailleurs *Béthanie*, 15 rue St-Génois à Lille de 18h à 20h.

Samedi 21 mai de 9h à 16h,  
**Broc'à vélo** à Arras

Samedi 28 mai,  
**Balade familiale à vélo**, départ de la gare d'Arras à 14h30  
**Fête du vélo** à Dunkerque place du Centenaire  
**Fête du vélo** à Lille : voir ci-contre.

Dimanche 29 mai : voir ci-contre.

Samedi 11 juin.  
**Fort en fête** à Petite-Synthe, stand à partir de 14h.

Samedi 25 juin.  
**Fête de l'Environnement** et des Solidarités à Lille, Gare Saint-Sauveur

Du 2 au 14 juillet,  
**Jungle Tour 2011** : une croisade à vélo pour la défense des migrants  
[www.jungletour.sitew.com](http://www.jungletour.sitew.com)

Du 15 au 22 septembre,  
**Semaine Européenne de la Mobilité et de la Sécurité Routière**

Samedi 17 septembre,  
**Broc'à vélo** à Valenciennes

Samedi 17 et 18 septembre,  
**Journées des Véloroutes et Voies Vertes**

## Plus d'infos sur [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org)

Pour ceux qui ont une adresse électronique mais qui ne reçoivent aucun courriel de Droit au vélo, n'hésitez pas à nous en informer. Une erreur s'est peut-être glissée lors de son enregistrement.

**Les articles pour le prochain Heurovélo, le n°67, doivent nous parvenir avant le 18 août**

**Journal dérailleur**  
**l'heurovélo**

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'association *Droit au vélo* - ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.  
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56  
Courriel : [info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org) - Site : [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)

# ÉVÉNEMENTS



Droit au vélo, en partenariat avec la Ville de Lille, Lille Métropole Communauté urbaine et Lille 3000, vous invite à fêter la petite reine pendant tout le week-end : broc'à vélo, village vélo, convergences, parade, fanfare, ateliers... Venez nombreux participer à cette grande fête !

## SAMEDI 28 MAI

### Convergences

Départs de toute la métropole de groupes de cyclistes pour rejoindre Lille en début d'après-midi. Venez rejoindre le parcours près de chez vous ! (illustration : schéma des convergences)

### Broc'à vélo

10h-18h – Gare Saint-Sauveur (boulevard Jean-Baptiste Lebas)

Vous cherchez un vélo d'occasion ? Vous voulez vendre un/des vélo(s) dont vous n'avez plus l'utilité ? Rendez-vous à la Broc'à vélo. Vous pourrez y vendre vos vélos et y acheter des vélos d'occasion, du VTT au vélo de ville, en passant par le tricycle et les vélos d'enfants. Des accessoires neufs pour vélos urbains, sacoches, cadenas, sonnettes, pompes à vélo, seront également proposés par les vendeurs et vélocistes.

Accès à la broc' : gratuit / Inscription gratuite des vendeurs préférable à l'avance auprès de l'ADAV.

ATTENTION : installation des vendeurs (particuliers, professionnels) entre 8h et 10h.

### Village vélo

10h-18h – Gare Saint-Sauveur (bd Jean-Baptiste-Lebas)

Pour tout connaître sur la pratique du vélo en ville : avantages, équipements, règles de conduite, aménagements, combinaison avec les transports en commun, bons plans, etc., venez rencontrer les acteurs en charge de ces thématiques sur leur stand. Venez également découvrir les futurs Véville en location longue durée à partir de septembre 2011. Vous pourrez également essayer différents vélos : triporteurs, vélos à assistance électrique, vélos pliants...

Accès aux stands : gratuit

### Ateliers – animations

10h-18h – Gare Saint-Sauveur

- Marquage des vélos contre le vol (2 € par vélo)
- Atelier d'aide à la réparation des vélos de 10h à 13h
- Diagnostic et petites réparations (Lille Sud Insertion)
- Circuit pédagogique pour les enfants

### Grande Parade à vélo

15h – départ Place du Théâtre – Arrivée 16h30 Parc J-B-Lebas/Gare Saint-Sauveur

Tous en selle pour le plus grand rassemblement de vélos jamais vu dans la métropole ! Venez nombreux à vélo faire la fête, vous balader, revendiquer, vous retrouver, vous compter, vous amuser, vous montrer, pédaler, discuter, échanger, flâner, bronzer... Le cortège sera accompagné par la fanfare cycliste hollandaise MacBand HHK.

Location de vélos :

Lille Sud Insertion, av. Willy Brandt, 3 € la journée (caution à prévoir)

Altermove, rue Nationale, 3 € la journée

## DIMANCHE 29 MAI

### Caravane Vanne

9h – Gare Saint-Sauveur (départ)

Randonnée à vélo en compagnie de comédiens et musiciens complètement déjantés. Le parcours se dirigera vers Baisieux et retrouvera des cyclistes en provenance de Tournai vers 12h. S'ensuivront une promenade commune autour de Baisieux et un pique-nique (à amener par vos soins) ainsi que des animations festives et la possibilité de faire marquer son vélo contre le vol. Retour prévu à Lille vers 18 h (40 km).

### Rando cyclo

9h – Gare Saint-Sauveur

Rando cyclo organisée par les Cyclanthropes, accessible aux non-initiés. Circuit de 50 km à allure modérée 20 km/h - Ravitaillement à mi-parcours - Prévoir bidon, chambre à air et vélo en bon état de marche (course ou VTC).



Commission paritaire ISSN 12510602 ; périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 euros, gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Étienne Forest.  
Rédacteur en chef : Hervé de Cagny  
Mise en page : Vanessa Delattre, Sébastien Torro-Tokodi.  
Illustrations : Laurent Libessart (p.1), Andy Singer (p. 15).  
Relecteurs : David Bonduelle, Isabelle Colin, Pascale Hoornaert, Aude Vanmansart.

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Junie Beaujean, Claude Bridelance, Jean-Pierre Castier, Benoît Cousin, Hervé de Cagny, Jean Dewavrin, Brigitte Dewez, Daniel Dourens, Étienne Forest, Sabine

Geneste, Claire Montoulieu, Pascale Pavy, Pierre Tittlein, Sébastien Torro-Tokodi.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries DBPrint. Tirage : 1 500 ex.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer. Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.

